



SCALEN ACTIVITÉS 2024

Document approuvé par l'Assemblée Générale du 24 juin 2025

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
NANCY SUD LORRAINE

DIRECTEUR DE PUBLICATION **Pascal TATON**

PILOTAGE ET COORDINATION **Priscilla PIERRE, Mélissa COLLE**

A contribué à la conception et la réalisation

Toute l'équipe de l'Agence SCALEN

1. PRÉSENTATION DE L'AGENCE | P.4

- P.07 MEMBRES FINANCEURS
- P.08 COMITÉ OPÉRATIONNEL
- P.08 ÉQUIPE
- P.09 EXPERTISES ET SAVOIR-FAIRE
- P.10 TEMPS FORTS 2024

2. MISSIONS MUTUALISÉES | P.14

- P.16 PROJET STRATÉGIQUE
- P.18 VEILLE PROSPECTIVE ET TERRITORIALE
- P.20 OBSERVATOIRES THÉMATIQUES PARTENARIAUX
- P.26 ÉVÈNEMENTS
- P.27 PUBLICATIONS
- P.30 PRODUCTIONS CARTOGRAPHIQUES ET GRAPHIQUES
- P.32 COOPÉRATIONS ET RÉSEAUX

3. MISSIONS PARTENARIALES | P.34

- P.36 STRATÉGIE TERRITORIALE ET PLANIFICATION SPATIALE
- P.43 PROJETS URBAINS ET ANALYSES URBAINES
- P.48 MOBILITÉ
- P.54 HABITAT ET SOCIOLOGIE URBAINE
- P.60 FONCIER
- P.62 COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE
- P.65 ENVIRONNEMENT
- P.69 SANTÉ
- P.72 ÉCONOMIE

4. CONTRATS | P.78

5. PROGRAMME DE TRAVAIL 2025 | P.82

1

PRÉSENTATION DE L'AGENCE

Créée en 1975,
l'Agence de développement des territoires Nancy – Sud Lorraine
est un outil mutualisé d'ingénierie territoriale qui accompagne
les collectivités et leurs partenaires dans la conception,
l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques, au service
de la qualité de vie des habitants et de l'attractivité des territoires.



1 MÉTROPOLE
32 EPCI

1 018 655 HABITANTS
1319 699 HECTARES

22 % DE + DE 65 ANS
+ 11 % EN 10 ANS

SCALEN, L'AGENCE DE RÉFÉRENCE DANS LE SUD LORRAINE



MEMBRES FINANCEURS

État, collectivités et groupements de collectivités

Art-sur-Meurthe, Bar-le-Duc, Bois de Haye, Chaligny, Dieulouard, Dommartemont, Épinal, Essey-lès-Nancy, Fléville-devant-Nancy, Heillecourt, Houdemont, Hudiviller, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Laxou, Ludres, Lunéville, Malzéville, Maxéville, Nancy, Pagny-sur-Moselle, Pulnoy, Richardmémil, Rosières-aux-Salines, Saint-Max, Saint-Nicolas-de-Port, Saulxures-lès-Nancy, Seichamps, Tomblaine, Vandœuvre-lès-Nancy, Varangéville, Villers-lès-Nancy, Communauté d'agglomération d'Épinal, Communauté d'agglomération Meuse Grand Sud, Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson, Communauté de communes Meurthe Mortagne Moselle, Communauté de communes Mirecourt Dompain, Communauté de communes Seille et Grand Couronné, Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, Conseil départemental de la Meuse, Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, État (Direction Départementale des Territoires 54, Préfecture de Meurthe-et-Moselle, Préfecture de Région Grand Est, Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine), Métropole du Grand Nancy, PETR d'Épinal Cœur des Vosges, PETR Pays du Lunévillois, Pôle Métropolitain européen du Sillon Lorrain, Région Grand Est, Syndicat Mixte Moselle Amont, Syndicat Mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine, Syndicat Mixte du SCot des Vosges Centrales.

Acteurs institutionnels

Agence de Développement Économique Vosges&Co, ARS Grand Est, Chambre d'Agriculture 54, Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle, Chambre de Métiers et de l'Artisanat 54, EPF Grand Est, EPTB Meurthe Madon, Université de Lorraine, VNF Direction Territoriale.

Acteurs de l'aménagement et du développement

AGAPE, AGURAM, Comité Local des Banques, Arelor HLM, Banque de France, Batigère, CAF, Caisse d'Épargne, Banque des territoires - Caisse des dépôts, CHRU, CIC, Cilgère - Action Logement Services, Crédit Agricole, Insee, Enedis, Est Habitat Construction, Fédération du BTP, Medef, MMH, OPH de Nancy, SA Lorraine d'Habitat, Solorem, SPL Grand Nancy Habitat.

393 000 EMPLOIS
32 000 ÉTABLISSEMENTS

COMITÉ OPÉRATIONNEL

L'Agence est présidée par **M. Bertrand KLING**, Vice-président de la Métropole du Grand Nancy en charge des sports, grands équipements, évènements, maire de Malzéville, président de l'EPTB.

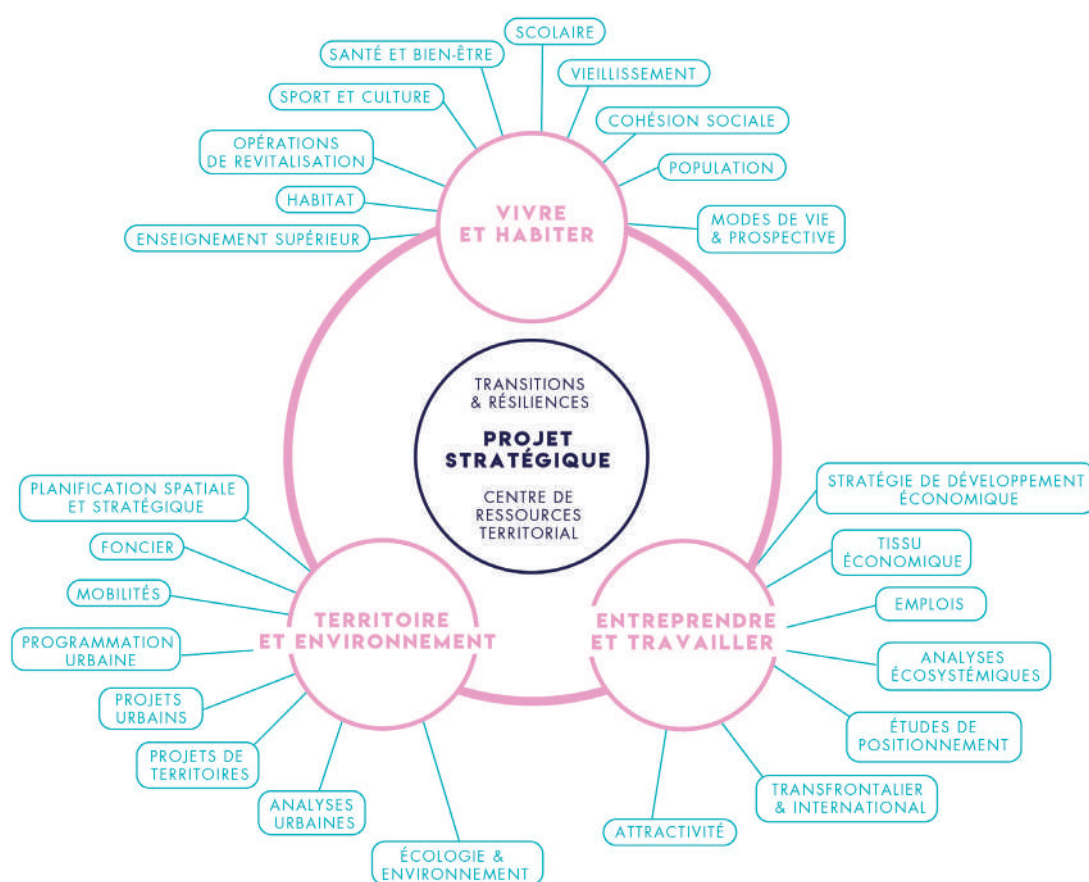
- Vice-Président : **M. Michel BREUILLE**, Vice-président de la Métropole du Grand Nancy.
- Vice-Présidente : **Mme Chloé BLANDIN**, Vice-présidente de la Métropole du Grand Nancy.
- Vice-Présidente : **Mme Valérie DEBORD**, Vice-présidente de la Région Grand Est.
- Vice-Président : **M. Patrick NARDIN**, Maire d'Épinal.
- Trésorier : **M. Nicolas L'HUILLIER**, Vice-président de la CC Seille et Grand Couronné.
- Secrétaire : **M. Emmanuel TIRTAINE**, Directeur Départemental des Territoires 54.

ÉQUIPE

- **Olufunmi AMINU**, directeur du pôle Observation et dynamiques territoriales
- **Nathalie ANESA**, chargée de la veille et de la gestion de l'information
- **Théau BARTHELEMY**, graphiste
- **Murielle BAUDIN**, chargée d'études environnement – nature
- **Nicolas BAUER**, chargé de missions réseaux entreprises – Technopôle Henri-Poincaré
- **Jasmine CAILLER**, chargée d'études innovations urbaines – ville durable
- **Pierre-Emmanuel CHOLLET**, chargé d'études habitat – enseignement supérieur
- **Mélissa COLLE**, assistante de communication
- **Hervé DELHOMEZ**, architecte urbaniste
- **Thomas DEMOLLE**, chargé d'études planification
- **Valérie DUMESNIL**, assistante
- **Clotilde GUERIN**, chargé d'études – observation
- **Charlotte GARIOT**, graphiste
- **Thibaut GIBIER**, chargé d'études planification
- **Annie HUCHON**, assistante
- **Romain IENTILE**, SIGiste
- **Emmanuel JEANMAIRE**, chargé d'études habitat – cohésion sociale
- **Léo LECERF**, chargé d'études – observation
- **Mathieu LEMBEZAT**, assistant d'études planification
- **Gabin LUCIENNE**, chargé d'études – mobilité
- **Laurent MONToux**, chargé d'études métropolisation – transfrontalier
- **Lena MAUPOMÉ**, graphiste
- **Valérie MOUSSOUX**, assistante
- **Michaël PICON**, référent Data
- **Priscilla PIERRE**, directrice générale adjointe
- **Alexandra POIDEVIN**, directrice du pôle planification spatiale et projets urbains
- **Charlotte PUIG**, chargée d'études planification
- **Marie-Amélie RAUCOURT**, architecte – projets urbains
- **Imen SID-OTMANE**, assistante d'études - géomatique
- **Pascal TATON**, directeur général
- **Laurence THIERRY**, chargée des finances et des ressources humaines
- **Damien VARGENAU**, chargé de missions économie et grands territoires
- **Antoine VIDAL**, chargé d'études habitat – équipements
- **Guilhem VINCENT**, architecte – projets urbains.

EXPERTISES ET SAVOIR-FAIRE

Une équipe pluridisciplinaire de 34 collaborateurs aux métiers complémentaires pour une approche globale des enjeux de territoire : architecte, urbaniste, économiste, statisticien, documentaliste, spécialiste marketing et de la communication, sociologue, géographe, environnementaliste, géomaticien, démographe, graphiste, SIGiste, assistantes administratives, chargée des RH et de la finance...



TEMPS FORTS 2024

Janvier

- Atelier CIL collaboratif sur les travaux de la politique d'attribution en logement social de la CC du Territoire de Lunéville à Baccarat
- Atelier de travail sur l'artisanat dans les rencontres-débats de la Région pour mieux connaître les multiples visages de la ruralité en Grand Est
- Événement « Cap sur les Transitions », organisé par la Région Grand Est et l'ADEME, à Metz
- Adhésion de la CC Mirecourt Dompierre et de l'Agence Vosges&co à SCALEN
- Café SCALEN « Impacts de la crise sur les marchés immobiliers du Bassin de vie de Nancy dans le contexte régional »



Février

- 1^{er} atelier de réflexions et d'échanges sur la démographie et les besoins en habitat dans le cadre de la révision du PLUiH de la CC du Territoire de Lunéville à Baccarat
- Présentation du Portail d'Accès aux Soins et à la Santé dans les Territoires (PASST) lors de la conférence territoriale du CD54 dans le Val de Lorraine
- Atelier territorial à Xertigny sur les besoins en santé dans la CA d'Epinal, qui s'inscrit dans le cycle des ateliers thématiques organisés à Charmes, Golbey, Chantaine, Nomexy et Thaon-lès-Vosges

Mars

- Signature du CLS Terres de Lorraine pour la période 2024-2028
- Accueil de la délégation mexicaine de la ville de Torreon, composée notamment de l'agence IMPLAN, l'outil d'ingénierie local
- Atelier « Consommation : émergences et persistances » à la CCI de Paris, organisé par l'Institut pour la ville et le commerce
- Accueil des élèves du lycée agricole de Pixérécourt pour échanger sur la prise en compte des sols dans les métiers de la planification
- Participation au SITL, salon International du Transport et de la Logistique





Avril

- Réunion du réseau des 7Est, les agences d'urbanisme du Grand Est, sur l'avenir du système électrique pour atteindre la neutralité carbone en 2050
- Lancement du Printemps du Vélo
- Journée sur la sobriété foncière organisée par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) à Epernay
- Forum de la réunion annuelle des maires de Meurthe-et-Moselle au CD54, aux côtés de l'AGAPE



Mai

- Atelier dédié au foncier économique dans le cadre de la révision du PLUiH de la CC du Territoire de Lunéville à Baccarat
- Séminaire des membres des Observatoires locaux des loyers (OLL) organisé par l'ADIL de l'Ille-et-Vilaine
- Parution du cahier SCALEN « Les conséquences de la crise sur les marchés immobiliers du bassin de vie de Nancy et du Sud Lorraine »

Juin

- Signature de l'Opération de revitalisation du territoire à l'Hôtel de ville de Nancy
- Visite du site de la nouvelle caserne des pompiers avenue du XX^e Corps à Nancy
- Inauguration de l'ESAT « Au Château de Brabois » pour lequel l'Agence avait réalisé une analyse de marché relative au développement d'un tel équipement
- Séminaire PLUi de la Métropole du Grand Nancy portant sur le bilan de la concertation



Juillet + Août

- Réunion de préfiguration d'un Observatoire foncier et immobilier logistique Grand Est, en collaboration avec l'ORTL Grand Est et le réseau 7EST
- Visite de la délégation spinalienne en Meuse dans le cadre du projet e-Meuse Santé
- Réunion de structuration d'un Welcome Office métropolitain



Septembre

- Challenge Mobilité Rives de Meurthe
- Rencontres Architectures et Territoires organisées par l'Ordre des architectes, sur le thème « Réinventer les espaces vacants : l'urbanisme transitoire comme solution »
- Signature du Contrat de Ville d'Épinal
- Présentation du diagnostic stratégique des stations thermales des Vosges et de Haute-Marne
- Arrêt du projet de PLUi de la Métropole du Grand Nancy pour lequel l'Agence est mobilisée depuis 10 ans aux côtés de la Métropole du Grand Nancy pour son élaboration



Octobre

- Rencontre régionale de la transition écologique
- Séminaire de réflexion pour l'élaboration du projet de territoire de la CC de Mirecourt-Dompaire
- 45^e Rencontre de la FNAU à Saint-Omer sur le thème « Espace(s) public(s) en débat(s) »
- Café SCALEN « Le bâtiment et les travaux publics du Sud Lorraine au cœur des transitions »
- Adhésion de l'agence au développement économique Vosges&Co à SCALEN





Novembre

- Ateliers de la connaissance avec l'ensemble des élus des 43 communes de la CC du Territoire de Lunéville à Baccarat dans le cadre de la révision de son PLUi-H
- Lancement de l'Organisme de foncier solidaire (OFS) Nancy couronne
- Candidature de la Métropole du Grand Nancy à la 18^e édition du concours d'idées European sur le thème « Re-sourcer »
- Atelier de la Fresque de l'eau dans le cadre du Club T&R54

Décembre

- Présentation des résultats de l'analyse sur l'écosystème du fret intermodal dans le Sud Lorraine aux membres du PTRTE (Pacte Territorial de Relance et de Transition écologique) des Terres de Lorraine
- Présence au Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) à Paris
- Visite terrain de la réserve incendie écologique à Einvaux organisée par le CAUE54 dans le cadre du Club T&R54
- Publication des nouveaux résultats de l'Observatoire local des loyers dans l'agglomération nancéenne



2

**MISSIONS
MUTUALISÉES**

PROJET STRATÉGIQUE

TRANSITIONS ET RÉSILIENCES

Club Transitions et Résiliences en Meurthe-et-Moselle

Le Club Transitions et Résiliences en Meurthe-et-Moselle est une communauté d'échanges et de partage d'expériences entre élus et techniciens des collectivités de Meurthe-et-Moselle. Lancé en juin 2023, il a pour objectif de faciliter les synergies entre les territoires du département, partager des apprentissages, accélérer le passage collectif à l'action et créer une dynamique locale.

Les structures d'ingénierie du territoire contribuent au Club, parmi lesquelles MMD54 (Meurthe-et-Moselle Développement) et le CAUE54 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe-et-Moselle) et proposent des événements portés par le Club.

En 2024, de nouvelles visites de projets inspirants ont été proposées par SCALEN, l'AGAPE et le CAUE54 sur les enjeux de l'eau, une occasion à chaque fois d'échanger, de partager ces projets, de donner envie à d'autres collectivités d'agir :

- La visite de la centrale hydraulique de Lexy, l'occasion de découvrir une belle réussite locale en matière de production d'énergies renouvelables.
- Une fresque de l'eau organisée à Auboué puis à Bouxières-aux-Chênes, un outil pédagogique pour prendre conscience des répercussions de nos activités sur la ressource en eau et de réfléchir collectivement aux actions indispensables pour sa préservation.
- La désimperméabilisation et la renaturation d'une place publique à Laloef Puxe.
- La réalisation d'une réserve incendie écologique à Einvaux, un lieu de vie écologique mais aussi social apprécié par les villageois.

En 2025, les visites de projets inspirants proposés par le Club porteront sur les thèmes de l'énergie et du sol.



Actualisation et enrichissement de la plateforme

En 2023, le lancement du Club Transitions et Résiliences a été l'occasion de dévoiler la plateforme de ressource www.clubTR54.fr, qui regroupe informations pédagogiques et indicateurs autour de 3 rubriques :

- Comprendre l'impact du changement climatique, de l'effondrement de la biodiversité et de la raréfaction des ressources sur nos territoires.
- Mesurer la trajectoire des territoires et objectiver les efforts à fournir pour changer de modèle de développement pour viser la neutralité carbone, protéger le vivant et les ressources, produire et consommer durablement.
- Accompagner les habitants face aux chocs ; agir et identifier les leviers permettant de passer à l'acte via les différentes politiques publiques sectorielles.

En 2024, une 4^e rubrique « Inspirer » a été créée en collaboration avec l'AGAPE pour décrypter des initiatives et projets mis en place par des territoires et partager des retours d'expériences. Elle est depuis en cours d'enrichissement.

Actualité du Club T&R54, publications, prochains rendez-vous... sont à découvrir sur la plateforme www.clubTR54.fr

CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL

Réflexion sur la création du Centre de Ressources Territorial (CRT)

Le Centre de Ressources Territorial (CRT), second axe du projet stratégique 2022-2025 de SCALEN, donnera progressivement aux membres de l'Agence un accès privilégié à tous ses observatoires thématiques.

L'année 2024 a été consacrée à l'identification des besoins et au développement de l'architecture de l'outil et de ses fonctionnalités, avec pour objectif une mise en ligne au premier trimestre 2025.

Dans le CRT, les observatoires de l'Agence sont organisés en 3 grands univers thématiques :

- Entreprendre & travailler
- Territoire & environnement
- Vivre & habiter.



À la création du CRT, 6 thèmes sont en ligne : *Créations et défaillances / Emploi / Tissu économique / Foncier cessible / Socio-démographie / Santé*. La mise en ligne de nouveaux thèmes se poursuivra tout au long de l'année 2025, avec une information régulière des membres dès que l'outil s'enrichit.

Mode d'emploi permettant aux membres de SCALEN de se connecter au CRT

- > Le CRT est accessible depuis la page d'accueil du site web de l'Agence.
- > Pour la première connexion, il est important de finaliser votre inscription : renseignez votre adresse mail et cliquez sur « Mot de passe oublié ». Un mail de réinitialisation de votre mot de passe vous sera alors adressé.
- > Vous pouvez désormais vous connecter au CRT avec vos identifiants.

VEILLE PROSPECTIVE ET TERRITORIALE

L'Agence SCALEN place l'analyse des évolutions actuelles et l'anticipation des tendances futures au cœur des problématiques étudiées, qu'il s'agisse d'aménagement du territoire, d'habitat, de développement commercial ou de mobilité.

Pour répondre à ces enjeux, un dispositif de veille structuré et sélectif est mis en place. Il s'appuie sur des échanges réguliers avec des réseaux et des acteurs spécialisés (ministères, experts, etc.), afin de recueillir et de diffuser des informations stratégiques essentielles à l'enrichissement de nos réflexions et à l'orientation de nos actions.

Cette veille, entièrement personnalisable et adaptable, s'ajuste en permanence en fonction de l'actualité, des projets en cours et des besoins spécifiques de nos partenaires. Les résultats sont diffusés via des supports numériques variés : flux d'information personnalisés, portails spécialisés (tels que scoop.it) et réseaux sociaux.

Par ailleurs, l'Agence contribue activement aux démarches de veille collaborative menées par le réseau d'experts en information-documentation des agences d'urbanisme de la FNAU, renforçant ainsi la mutualisation et la diffusion des connaissances au service des territoires.

LES GRANDS THÈMES 2024 @VEILLESCALEN :

- L'impact des dynamiques démographiques
- Les enjeux de la logistique
- Les nouvelles mobilités
- Le thermalisme
- L'urbanisme et la santé.

Scoop.it! @veilleSCALEN en quelques chiffres

5

Topics :

veille territoriale, prospective et
tendances, veille quotidienne, les
nouveauautés de la doc, abonnements
et publications en ligne

4 732

scoops
(articles)

19 438

vues

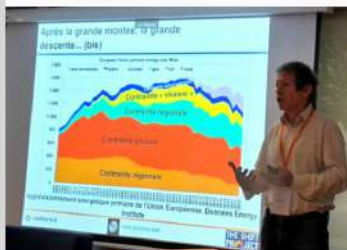
6 625

visiteurs

[Scopri cosa c'è](#) | [Télécharger mon document](#) | [Suggestions](#)

ÉCONOMIE [13] COLLECTIVITÉS TERRITORIALES [53K]
 MOBILITÉ [12K] ENVIRONNEMENT [13K]
 HABITAT - LOGEMENT [13K] SCIENCES HUMAINES [64S]
 TRANSITION ÉCOLOGIQUE [75S] RESSOURCES - NUISANCES [79K]
 EMPLOI - FORMATION - ÉDUCATION [63S]
 AMÉNAGEMENT URBAIN - URBANISME [68S]
 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE [50K] TOURISME - LOISIRS [60S]
 SANTÉ [47S] CRISE SANITAIRE [38K] CADRE JURIDIQUE [38S]
 NUMÉRIQUE [92] POLITIQUE DE LA VILLE [26] POLITIQUE [18S]
 EUROPE [19] INFORMATION - DOCUMENTATION [14S]
 AGENCE D'URBANISME [10] AGENDA [14S]
 AMÉNAGEMENT RURAL [90] FONCIER - PROPRIÉTÉ [91S]
 ARCHITECTURE [9S] CONSTRUCTION [84]
 URBANISME RÉGLEMENTAIRE [87] INFRASTRUCTURES [76]
 ADMINISTRATION PUBLIQUE [68] ALIMENTATION [48]

Les intercommunalités au défi de la "décarbonation" pour surmonter les crises



De www.banquedestribunes.fr - 21 mai, 2013   Traduire

Localis : Pour Jean-Marc Jancovici, qui intervenait devant les présidents d'agglomération, mercredi 21 mai, la décarbonation va s'imposer d'elle-même avec le pic de production à venir des énergies fossiles. Alors autant anticiper dès à présent. Un besoin d'anticipation et de planification qui se pose aussi dans un contexte économique international de plus en plus instable.

Finances locales : le gouvernement lance une concertation sur quatre grands chantiers



De [www.banquedesterritoires.fr](#) - 21 mai, 12 h 15

"Localitis" : Prévisibilité des recettes, fonction publique territoriale, relations financières entre l'Etat et les collectivités, finances des départements : dans la prolongation de la conférence financière des territoires, le gouvernement et les élus locaux vont installer les 26 et 27 mai quatre groupes de travail sur les finances locales. Dans un courtier, le gouvernement veut de faire état des thèmes qu'il souhaite évaluer dans sa copie. Plusieurs thèmes sont révisi-

Où est un bon point d'arrêt - un restaurant sympa

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	405				
COLLECTIVITES TERRITORIALES	610	COMMERCE	11K		
ECONOMIE	21K	ENVIRONNEMENT	501	LOGEMENT	381
MOBILITE	18K	NUMERIQUE	234	SANTE	11K
TERRITOIRES	652	TRANSITION ECOLOGIQUE	476		
GRAND EST	15K	LOTTRE	760	MEURTHE-ET-MOSELLE	489
VOIES	880	METROPOLE DU GRAND NANCY	24K	NANCY	41K
EPINAL	228	SAINTE-DE-VESSOIS	152	METZ	1430

UN OUTIL EN LIBRE ACCÈS

6 collectivités françaises lauréates du label "Mission Villes"



De energycrises en - 21 mai, 14:46 [Traduction](#)

"La Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation de la Commission Européenne a annoncé le 7 mai dernier la remise de 39 nouveaux labels [...]"

Vosges. Épinal : un budget d'1,5 M d'€ pour le plan alimentaire municipal

[Scoop sans lien](#) | [Télécharger mon document](#) | [Suggestion](#)

MOBILITE	887	TRANSITION ECOLOGIQUE	639	VILLE	578
ECONOMIE	498	TRANSITION	488	NUMERIQUE	367
COVID-19	364	CHANGEMENT CLIMATIQUE	350	COMMERCE	301
CLIMAT	295	URBANISME	267	TRANSPORT	239
SOCIETE	217	LOGEMENT	215	ENVIRONNEMENT	213
SANTE	209	SCIENTES HUMAINES	200	TOURISME	208
VELO	176	EMPLOI	168	TRAVAIL	155
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	132	INNOVATION	145		

Usbek & Rica - Lorsqu'elles sont en groupe, les IA développent leurs propres normes sociales (et des bials aussi) 🐦



De infobesica.com - 22 mai 13 14 [Twitter](#)

"Une étude inédite parue dans la revue Science Advances démontre que, lorsqu'elles interagissent entre elles, les intelligences artificielles font émerger des normes sociales mais aussi des biais collectifs, de la même manière que dans les sociétés humaines".

Espagne demande à Airbnb de retirer près de 66 000 annonces pour en "finir avec l'illégalité généralisée" et "favoriser l'accès au logement".



De [www.francetvinfo.fr](#) - 30 mai, 15:58 [Twitter](#)

OBSERVATOIRES THÉMATIQUES PARTENARIAUX

L'Agence anime un dispositif d'observation qui capitalise un grand nombre d'informations sur les territoires, indispensables au diagnostic, l'aide à la décision, et à l'évaluation des politiques publiques.

Chaque année, l'Agence fait une veille active afin d'alimenter ses observatoires.

Le travail sur les observatoires peut prendre différentes formes pour mieux rendre compte de la réalité des territoires :

- **L'actualisation des données** : les données sont collectées, traitées et permettent de répondre aux sollicitations des partenaires.

- **Mise en place de nouveaux modes de représentation de la donnée**, plus dynamiques et interactifs (tableau de bord, webcartographie, storymap...).

- **Élargissement du périmètre d'observation** à des échelles plus larges que la Métropole du Grand Nancy.

- **Observation de nouveaux thèmes** en lien avec les nouveaux enjeux des territoires ou intégration d'informations qualitatives issues d'enquêtes, permettant de construire de nouveaux indicateurs.

Le dispositif d'observation de l'Agence compte 20 observatoires.

LES 20 OBSERVATOIRES THÉMATIQUES ET PARTENARIAUX

MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE ET HAUTE-MARNE

Accès aux soins

LORRAINE, CHAMPAGNE-ARDENNE

Friches

SUD LORRAINE

Marché du logement neuf

Marché du logement ancien

Économie

Marché foncier

Portraits de territoire

MEURTHE-ET-MOSELLE

Cohésion sociale

SUD 54

Mobilité

Sites d'activités

AGGLOMÉRATION DE NANCY

Loyers du parc privé

MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Foncier

Fonciers et immobiliers publics mutables

Copropriétés

Parc HLM

Logements étudiants

Enseignement supérieur

Commerce

Offre culturelle

Équipements sportifs

*Observatoires en cours : Observatoire Climat-Air-Énergie et Observatoire de la Précarité Énergétique

À L'ÉCHELLE DES DÉPARTEMENTS DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE, DE LA MEUSE ET DE LA HAUTE-MARNE

Accès aux soins

Ce portail de cartographie interactive développé dans le cadre du projet E-Meuse permet de répondre à 3 objectifs :

- Mieux connaître la structuration de l'offre de soins (géolocalisation des praticiens, information sur leur spécialité, leur âge...) et le profil socio-démographique d'un territoire (commune, EPCI, département).
- Évaluer le besoin en offre de soins selon le profil de population et des facteurs de fragilité des territoires (vieillessement par exemple).
- Faire de la prospective au regard du vieillissement des praticiens et de la création de maisons de santé ou centres de télémédecine.

À L'ÉCHELLE LORRAINE - CHAMPAGNE-ARDENNE

Friches

Réalisé en collaboration avec l'EPF Grand Est et les agences d'urbanisme de Lorraine et de Champagne-Ardenne, l'observatoire des friches permet d'identifier les friches, mieux les connaître et identifier les leviers pour les reconvertir.

À L'ÉCHELLE DU SUD LORRAINE

Marché du logement neuf

L'observatoire propose une analyse fine du marché du logement neuf à l'échelle des communes et EPCI du Sud Lorraine, avec un zoom sur la Métropole du Grand Nancy et ses 20 communes :

- Évolution du volume de production (logements autorisés / commencés) par typologie (individuel / collectif) par an depuis 2017.
- Suivi de commercialisation de maisons par EPCI sur les 3 dernières années (volume, prix médian).
- Suivi de commercialisation d'appartements dans la Métropole chaque année depuis 2017 (les volumes, leurs localisations, les prix médians et par taille de logement).
- Analyses spécifiques, actualités et tendances.
- Évolution du volume des ventes par typologie (individuel / collectif) sur les 10 dernières années.
- Évolution des prix par EPCI par année et typologie sur les 10 dernières années.
- Dispersion des prix par EPCI.
- Époque de construction et taille du logement (a minima sur la Métropole).
- Analyses spécifiques, actualités et tendances.

Marché du logement ancien

L'observatoire propose une analyse fine du marché du logement ancien à l'échelle des communes et EPCI du Sud Lorraine, avec un zoom sur la Métropole du Grand Nancy et ses 20 communes :

Économie

Tableau de bord regroupant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour décrire les moteurs de l'économie locale (Sud Lorraine, Bassin productif de Nancy et Métropole) dans toutes ses dimensions (activités, emplois, relations) et comprendre la trajectoire des territoires et leurs singularités :

- Données statistiques (sources INSEE, des données Acoess, des fichiers SIRENE et CRM...).
- Informations issues de remontées terrain (consulaires, pôle emploi...).
- Benchmark.
- Analyses sectorielles et territoriales.

Marché foncier

En 2023, l'Agence SCALEN a développé un observatoire des marchés fonciers à l'échelle du Sud Lorraine, qui couvre le Sud Meurthe-et-Moselle et le Département des Vosges.

Lors de la prochaine mise à jour, le département de la Meuse sera intégré.

Cet observatoire qui restitue les résultats sous forme de webcartographie propose une analyse fine de trois segments du marché entre 2017 et 2021 :

- Terrains agricoles : usage agricole inchangé ou devenus agricoles après la vente, acquis par une structure agricole, déclarés à la PAC, situés en zone A ou N du PLU...

- Terrains bruts : situés en zone 1AU, surface supérieure à 2 000 m², achat par un aménageur destiné à être découpés ultérieurement en lots.

- Terrains aménagés : situés en zones 1AU ou U, entre 200 et 1 000 m², vendus à un professionnel ou à un particulier pour la réalisation d'un projet immobilier.

Portraits des territoires

Ces portraits offrent une vision synthétique des territoires avec les derniers chiffres-clés disponibles sur les grandes thématiques territoriales. Ils constituent un socle de connaissances commun et partagé.

À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

Cohésion sociale

L'observatoire de la cohésion sociale est destiné à mieux connaître le territoire métropolitain, comprendre ses dynamiques sociales à travers l'analyse de l'évolution de la population, de la demande d'emploi, du logement, etc. sans s'y restreindre. Les aspects culturels, l'utilisation des services publics, la prévention et l'activité économique peuvent aussi être pris en compte.

L'observatoire contribue au suivi et à l'évaluation des politiques sociales (résultats, impacts). Dans une dimension prospective, il offre la possibilité d'appréhender les besoins à venir et donc de prévoir les interventions à mettre en

œuvre. L'intérêt de l'observation réside dans sa capacité à réaliser une veille sociale.

L'analyse géographique de l'observatoire se fait aux échelons suivants :

- Iris, voire carreau de 200 m x 200 m.
- Quartiers de la ville de Nancy.
- Quartiers prioritaires politique ville.
- Communes de la Métropole du Grand Nancy.
- Métropole du Grand Nancy.

À L'ÉCHELLE DU SUD MEURTHE-ET-MOSELLE

Mobilité

Le portail multimédia des mobilités permet de capitaliser de l'information sur les mobilités et d'alimenter les réflexions de l'atelier de mobilités. Il offre plusieurs types de ressources :

- Des cartographies et des données territoriales par grand thème : mobilité des habitants, infrastructures routières et déplacements automobiles, transports ferroviaires et gares, transports et transitions, modes alternatifs et nouvelles mobilités, projets et initiatives locales.

- Des tableaux de bord avec des données statistiques par EPCI du Sud 54.

- Des analyses sur des problématiques et enjeux spécifiques aux territoires du Sud 54.

- Des publications et vidéos pédagogiques.

Il est le support de l'Atelier des mobilités du Sud Meurthe-et-Moselle.

Sites d'activités

L'observation des ZAE du Sud 54 offre pour chacun des sites d'activités des informations précises concernant :

- Les périmètres et caractéristiques des sites (surfaces, vocations, maîtres d'ouvrages, entreprises, emplois...)
- Les disponibilités foncières à court, moyen et long termes à l'échelle de chaque EPCI et du Sud 54.

Afin de remplir les obligations de la loi Climat et Résilience, l'observatoire a actualisé d'une part les disponibilités foncières en 2024, d'autre part s'est enrichi de nouvelles fonctions :

- L'état parcellaire des unités foncières composant la zone, avec pour chacune, la surface et l'identification des occupants de la zone.
- L'identification des occupants de la zone.
- Les calculs de la vacance à finaliser en fonction d'une méthodologie à stabiliser à l'échelle nationale.

À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION DE NANCY (GRAND NANCY ET BASSIN DE POMPEY)

Loyers du parc privé

Cette enquête s'inscrit dans une démarche nationale coordonnée par l'ANIL (Agence nationale pour l'information au logement), sous l'égide du ministère du Logement.

- Nombre et typologie des logements loués.
- Les niveaux de loyers selon le secteur géographique, la taille du logement, l'époque de construction, la date d'emménagement.

- Les facteurs qui influencent le montant et la dispersion des loyers.
- Comparaison du marché de l'agglomération nancéienne à ceux d'autres territoires en France.
- Analyses spécifiques (délais de relocation des logements, performances énergétiques...).

À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Foncier

Il s'agit d'un observatoire foncier complet et structuré qui permet de mieux connaître les dynamiques foncières :

- Les marchés fonciers : valeur des biens vendus sur les différents marchés fonciers, valeurs de référence métropolitaines ou communales, processus de création de valeurs foncières dans plusieurs opérations de renouvellement.
- Les consommations foncières : volume et destination du foncier consommé au cours d'une période de référence, suivi annuel de la consommation d'ENAF.

- Les gisements fonciers : fonciers mobilisables (identification, quantification, qualification) au sein de l'enveloppe urbaine de la Métropole selon leur vocation et leur échéance de mobilisation, anticipation des mises sur le marché de grands volumes.
- Fonciers mutables : fonciers bâtis susceptibles de mutation (changement de destination, densification verticale, démolition / reconstruction, etc.) afin de mieux anticiper ces mutations (outils réglementaires, négociation, préemption, etc.).

Fonciers et immobiliers publics mutables

Outil de concertation partenarial qui a pour objectif d'anticiper les mutations immobilières publiques importantes sur le territoire. Il recense le patrimoine public susceptible d'être vendu par l'Université de Lorraine, le CHRU, le Rectorat, la Ville de Nancy, le Département, la Métropole, les VNF, le CROUS, la DDFIP ou encore la DDT. Pour chaque site, une fiche synthétique est réalisée :

- Description du foncier : propriétaire, zonage, surface...
- Description des bâtiments : nombre et superficie, emprise au sol, description et fonctions, matériaux...
- L'accessibilité (automobile, TC...).
- Éléments de calendrier, possibilités de reconversion et propositions de vocation.

Copropriétés

Avec un parc de 63 000 logements représentant 64 % du parc immobilier résidentiel, les copropriétés privées constituent un enjeu majeur pour la Métropole au regard de son volume, son histoire urbaine et ses caractéristiques (dispersion de la propriété, retards de travaux, passoires thermiques, dysfonctionnements économiques et sociales de certains ensembles...), en particulier les immeubles construits entre 1949 et 1975. L'observatoire propose des indicateurs facilement actualisables pour :

- Détecter rapidement la dégradation des copropriétés.
- Suivre la rénovation énergétique des immeubles en copropriété.
- Classer les copropriétés avec un système de scoring.

Logements étudiants

Cette enquête réalisée chaque année auprès des 68 résidences étudiantes de la Métropole est labellisée OTLE (Observatoire territorial du logement étudiant) et fait partie de la démarche nationale couvrant 69 agglomérations et métropoles en 2022.

- Localisation des résidences à destination des étudiants (État, CROUS, bailleurs, marché privé, foyers).
- Nombre de logements et nombre de places (colocation) et taille des logements.
- Services proposés par résidence et équipements du logement.
- Redevance (loyers + charges) par taille de logement.
- Taux d'occupation à la rentrée universitaire.

En 2023, la webcartographie a été actualisée. L'Agence a également participé à la publication nationale de l'OTLE intitulée « Logement étudiant : observer pour décider - Guide pour comprendre la diversité des approches sur le logement des étudiants et des jeunes ».

Enseignement supérieur

Ce tableau de bord permet de disposer d'un socle de connaissances partagé sur la démographie étudiante.

- Nombre d'étudiants inscrits dans une formation d'enseignement supérieur dans la Métropole du Grand Nancy.
- Comparaison avec les effectifs du Grand Est et en Lorraine.
- Répartition des étudiants par campus dans la Métropole, par cycle (STG, Licence, Master et Doctorat...).
- Données spécifiques pour les formations d'ingénieurs.

Parc HLM

L'observatoire du parc locatif social de la Métropole du Grand Nancy décrit le fonctionnement du parc géré par les 9 principaux bailleurs du territoire. Il permet de suivre l'évolution du parc locatif social avec une répartition à la commune (par groupes d'adresses) :

- Typologies.
- Taux de rotation et de vacance.
- Loyers.
- Ancienneté du ménage dans le logement.
- Âge du parc.
- Performance énergétique.
- Évolution des demandes et attributions de logements sociaux.
- Occupation du parc social (profil des locataires).

Commerce

Cet observatoire permet de connaître la structure et l'évolution de l'offre commerciale de la Métropole du Grand Nancy, notamment des principaux linéaires commerciaux de la ville centre et des zones commerciales de périphérie (typologie, vacance, travaux, mutation...), de répertorier les opportunités d'implantation et de faciliter la prospection des développeurs d'enseignes et des porteurs de projets indépendants.

- Recensement des différents commerces et leur secteur d'activité.
- Identification des locaux vacants et quantification de la vacance commerciale.
- Pour les principaux linéaires commerciaux du centre-ville et les pôles commerciaux de périphérie : nombre de cellules commerciales, chiffres d'affaires, domaines de spécialisation.

En 2023, l'observatoire a évolué pour intégrer de nouvelles thématiques (fréquentation, mobilité, tourisme, profit socio-démographique...).

Offre culturelle

Recensement réalisé en lien avec les communes de la Métropole, la Métropole, l'Université de Lorraine, le CROUS, la Région et la DRAC :

- Les sites patrimoniaux et culturels et les arts visuels (exposition, galerie, Street Art).
- Lecture publique (bibliothèques, médiathèques, centres de documentation).
- Les cinémas.
- Salles dédiées à la diffusion de spectacles vivants.
- Lieux multifonctionnels de diffusions (salles polyvalentes...).
- Lieux de pratique et d'éducation (MJC, maison du temps libre...).
- Lieux hybrides (FabLab, incubateurs, coworking...).

Équipements sportifs

Cet observatoire permet de disposer d'une information complète détaillant l'offre de sports et loisirs et les disciplines pratiquées.

- Les équipements publics de sport et de loisirs (gymnases, stades couverts et de plein air, palais des sports, sites de pratiques spécialisées) gérés par des gestionnaires publics (Métropole, communes, université, département, région, Syndicat intercommunal scolaire).
- Caractéristiques des équipements (propriétaire, exploitant, homologation, date de construction, nombre de places en tribune, activités pratiquées...).
- Fréquentation (profil et lieu de résidence) et créneaux d'utilisation.
- Les pratiques sportives, le lieu où elles peuvent être exercées, les clubs et licenciés.
- Des indicateurs sur la pratique libre.

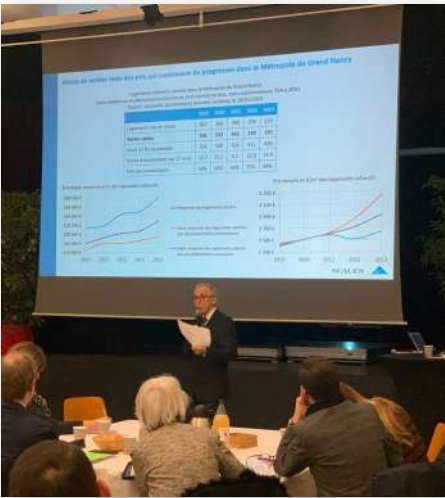
ÉVÈNEMENTS

Café SCALEN « Impacts de la crise sur les marchés immobiliers du Bassin de vie de Nancy dans le contexte régional »

Le 23 janvier 2024, l'Agence SCALEN a organisé un café sur le thème « Impacts de la crise sur les marchés immobiliers du Bassin de vie de Nancy dans le contexte régional ». Une centaine de participants, élus et professionnels du secteur de l'immobilier du territoire se sont réunis à la salle Maringer d'Essey-lès-Nancy.

En 2021, le retour de l'inflation et le conflit ukrainien ont généré une hausse des prix (alimentation, énergie...) et des tensions sur le budget des ménages. Avec des conséquences importantes pour nos territoires : chute du nombre d'emprunts entraînant de fait, la baisse des revenus des collectivités locales dont une partie est alimentée par les droits de mutation à titre onéreux, mais également des ménages qui restent plus longtemps dans leur logement (recul des déménagements de confort et plus grande acceptabilité des défauts de son habitat).

Le Café SCALEN a donné l'occasion aux professionnels de l'immobilier et aux élus du territoire de faire le point sur les marchés immobiliers du Bassin de vie nancéen, et de donner à comprendre les incidences de la crise sur les territoires.



Café SCALEN « Entre crise de la construction neuve et immense marché de la rénovation de l'existant : quels défis et opportunités pour le secteur du bâtiment ? »

Le 16 octobre 2024, l'Agence SCALEN a organisé un café consacré aux défis et opportunités du secteur du bâtiment, réalisé en collaboration avec la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de Meurthe-et-Moselle.

Près de 100 participants parmi lesquels acteurs du bâtiment et des travaux publics, professionnels de l'immobilier et élus du territoire se sont réunis autour de Bertrand Kling, président de SCALEN et Alban Vibrac, président de la FBTP54, pour échanger sur les défis que le secteur doit relever dans un contexte de chute de la construction neuve :

- L'attractivité du secteur pour attirer de nouvelles compétences alors que le BTP offre de belles opportunités de carrière et d'emploi.
- La transition environnementale alors que le secteur a un rôle essentiel à jouer dans la décarbonation.
- La transition numérique à l'heure où le secteur s'intéresse à l'intelligence artificielle pour automatiser des tâches répétitives.



PUBLICATIONS

ZOOM SUR QUELQUES PUBLICATIONS

Cahier n°64 « L'agriculture au cœur des transitions en Meurthe-et-Moselle »

L'Agence SCALEN a placé au cœur de son projet stratégique 2022-2025, l'enjeu des transitions et de la résilience. Elle mobilise sa connaissance des territoires et son expertise pour aider les collectivités à passer à l'action, y compris sur le sujet de l'agriculture : suivi de la consommation d'espaces agricoles et naturels, intégration de la sobriété foncière dans les documents d'urbanisme, valorisation de l'agriculture urbaine dans les projets de territoire, identification de la trame brune et préservation des continuités écologiques, analyse des liens ville-campagne, développement des circuits de production et de distribution courts...

Réalisé en collaboration avec la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle.



Cahier n°65 « Les conséquences de la crise sur les marchés immobiliers du Bassin de vie de Nancy et du Sud Lorraine »

Depuis 2000, les taux historiquement bas et l'allongement de la durée des prêts ont permis à de nombreux ménages d'accéder à la propriété avec des budgets contraints. Avec le retour de l'inflation et la hausse des taux en 2021, les marchés immobiliers traversent une crise, avec des conséquences sur nos territoires.

Depuis près de 50 ans, l'Agence anime un dispositif continu d'observation des différents marchés de l'habitat sur le territoire (logements neufs, transactions de logements anciens, location de logements sociaux et privés), et du foncier. Elle le fait en analysant les nombreuses données disponibles, mais également en entretenant des relations permanentes avec les professionnels de la construction, de l'immobilier et de la finance. L'Agence met à profit cette connaissance fine et son expertise pointue au service des territoires pour les aider à prendre des décisions lors de l'élaboration de leurs politiques de l'habitat.



Cahier n°66 « Le bâtiment et les travaux publics du Sud Lorraine au cœur des transitions »

Le Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) regroupe l'ensemble des activités de construction, de rénovation et d'entretien des bâtiments et des infrastructures. C'est un secteur qui façonne et transforme les territoires et le cadre de vie de leurs habitants pour se loger, se déplacer, produire, se soigner, se divertir...

Au regard des mutations d'ampleur que connaît le secteur, liées aux trois grandes transitions (démographique, environnementale et numérique), ce cahier permet de mieux comprendre ces mutations et leurs impacts sur les territoires. La réalisation de ce cahier partenarial est l'occasion de décrypter les enjeux du BTP et de montrer, à travers quelques témoignages, comment les professionnels se mobilisent, s'adaptent et innovent face à ces transitions.

Réalisé en collaboration avec la Fédération du bâtiment et des travaux publics de Meurthe-et-Moselle.



Cahier n°67 « Observatoire local des loyers dans l'agglomération nancéienne et le Sud Lorraine – résultats 2023 »

L'Agence SCALEN est agréée par le ministère du Logement en tant qu'Observatoire local des loyers pour le périmètre de l'agglomération nancéienne (Métropole du Grand Nancy et CC du Bassin de Pompey), soit 33 communes observées. Comme chaque année, elle réalise une enquête afin de mieux connaître les niveaux de loyers du secteur locatif privé sur ce territoire.

Dans un contexte de remontée du taux d'inflation et de l'Indice de référence des loyers (IRL), plusieurs indicateurs semblent montrer les premiers signes de tension sur le marché locatif privé : hausse de l'écart entre les loyers des nouveaux locataires et ceux des locataires stables, diminution des délais de relocation des logements et progression du loyer médian de relocation.

Malgré l'extension du réseau des OLL, et dans un contexte national de hausse des loyers, l'agglomération nancéienne présente toujours des niveaux de loyers parmi les plus abordables des territoires observés.



Atlas du logement étudiant et jeune dans la Métropole du Grand Nancy

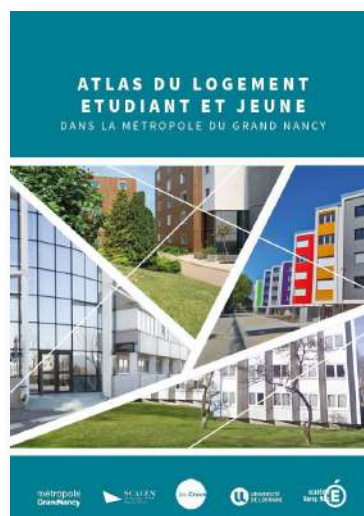
L'Atlas du logement étudiant et jeune dans la Métropole du Grand Nancy dresse un état des lieux de l'offre existante (et des projets en cours) majoritairement occupée par des étudiants, classée selon les grandes catégories suivantes :

- Les résidences universitaires gérée par le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) et l'AGI.
- Les foyers, internats et résidences d'écoles.
- Les résidences du parc public.
- Les résidences du parc privé.

L'Atlas permet notamment de comprendre l'évolution des besoins et de l'offre en matière de logement étudiant, de créer des communautés d'échanges sur ses enjeux, et d'intégrer la problématique du logement étudiant dans les politiques locales de l'habitat.

Il est le fruit d'un dispositif d'observation de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante animée par l'Agence SCALEN, en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy, l'Université de Lorraine, le rectorat de l'académie de Nancy-Metz, et le CROUS.

Une cartographie interactive, enrichie avec de nombreuses informations supplémentaires, ainsi que les différents services et aides financières à disposition des étudiants, complète cet atlas.



Urbanisme favorable à la santé : Mieux comprendre et agir sur son territoire

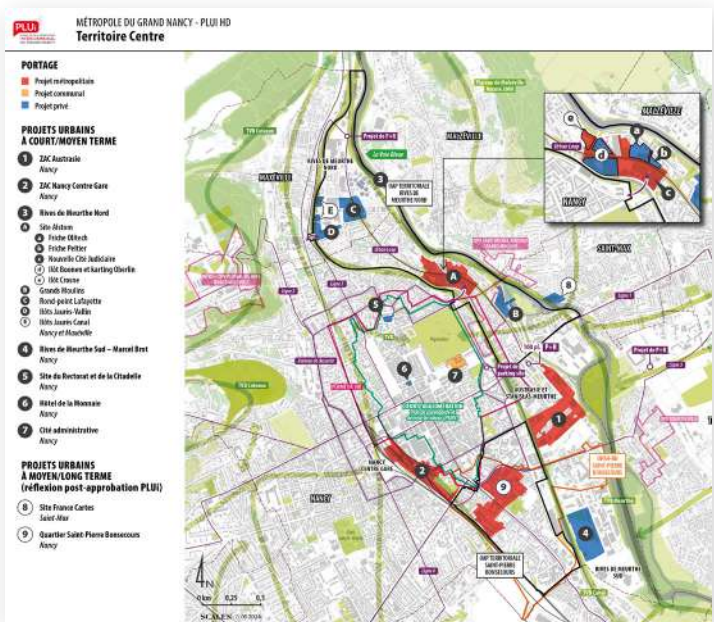
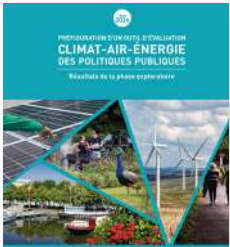
Les agences d'urbanisme du Grand Est (réseau 7Est) et l'Agence régionale de santé publient un plaidoyer sur la prise en compte des enjeux de santé dans les démarches de planification territoriale et d'urbanisme opérationnel. Elaboré dans le cadre du 4^e Plan régional santé environnement, ce guide vise à sensibiliser les collectivités territoriales et autres acteurs du développement des territoires en mettant en lumière les enjeux d'articulation entre les politiques publiques d'aménagement et de santé.

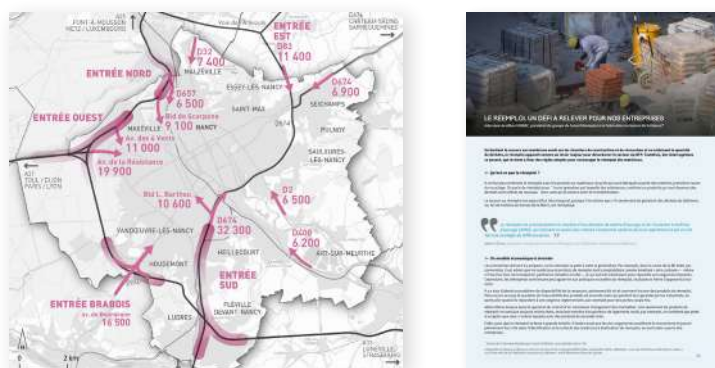
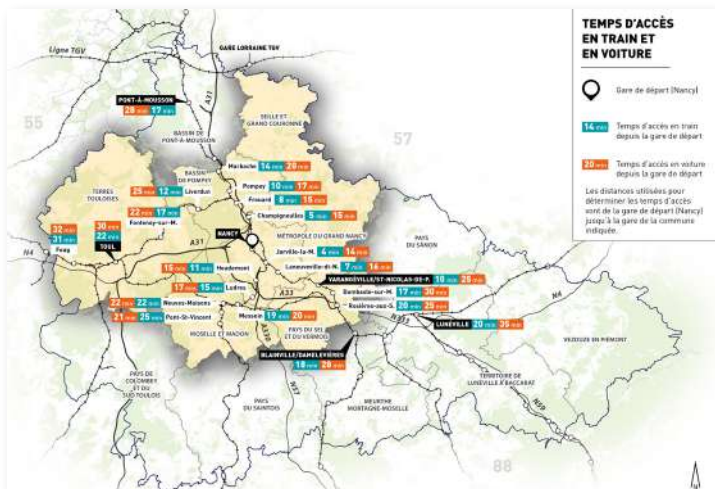
Il intègre un focus sur 4 partenaires proposant leur expertise dans le domaine de l'Urbanisme favorable à la santé (UFS).

Une publication qui contribue à bâtir une culture commune sur les enjeux d'urbanisme et de santé, thématique plus que jamais d'actualité au regard de la nécessité pour nos territoires de s'adapter aux conséquences du changement climatique et de répondre aux attentes des citoyens en matière de santé et de bien-être.



PRODUCTIONS
CARTOGRAPHIQUES
ET GRAPHIQUES





COOPÉRATIONS ET RÉSEAUX

RÉSEAU NATIONAL : LA FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

45^e Rencontre de la FNAU

La 45^e Rencontre de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), organisée à Saint-Omer du 9 au 11 octobre 2024, a mis l'espace public, au sens lieux publics, au cœur des débats.

Durant 3 jours, élus, aménageurs publics et privés, acteurs des agences d'urbanisme, architectes, ont pu échanger, partager leurs expertises et se sont questionnés sur la mise en scène du paysage urbain, entre esthétique et praticité. L'occasion également de découvrir le Pays de Saint-Omer, un territoire rural et urbain, ses projets et son agence d'urbanisme. Ce territoire s'inscrit dans le dialogue entre le littoral avec la côte d'Opale, la Métropole de Lille et la coopération européenne.



Clubs de la FNAU

Dans le cadre de ses 18 clubs thématiques, la FNAU offre aux professionnels des agences la possibilité d'échanger, de produire de manière collective et de créer une culture professionnelle commune sur des sujets d'actualités et à enjeux pour les territoires.



RÉSEAU MÉTROPOLITAIN

CRHH

L'Agence SCALEN est membre du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH), instance de concertation partenariale qui réunit au niveau régional, l'ensemble des acteurs qui interviennent dans le domaine de l'habitat et de l'hébergement afin de partager la connaissance et de débattre des enjeux de la politique de l'habitat.

3

**PROGRAMME
PARTENARIAL
D'ACTIVITÉS**

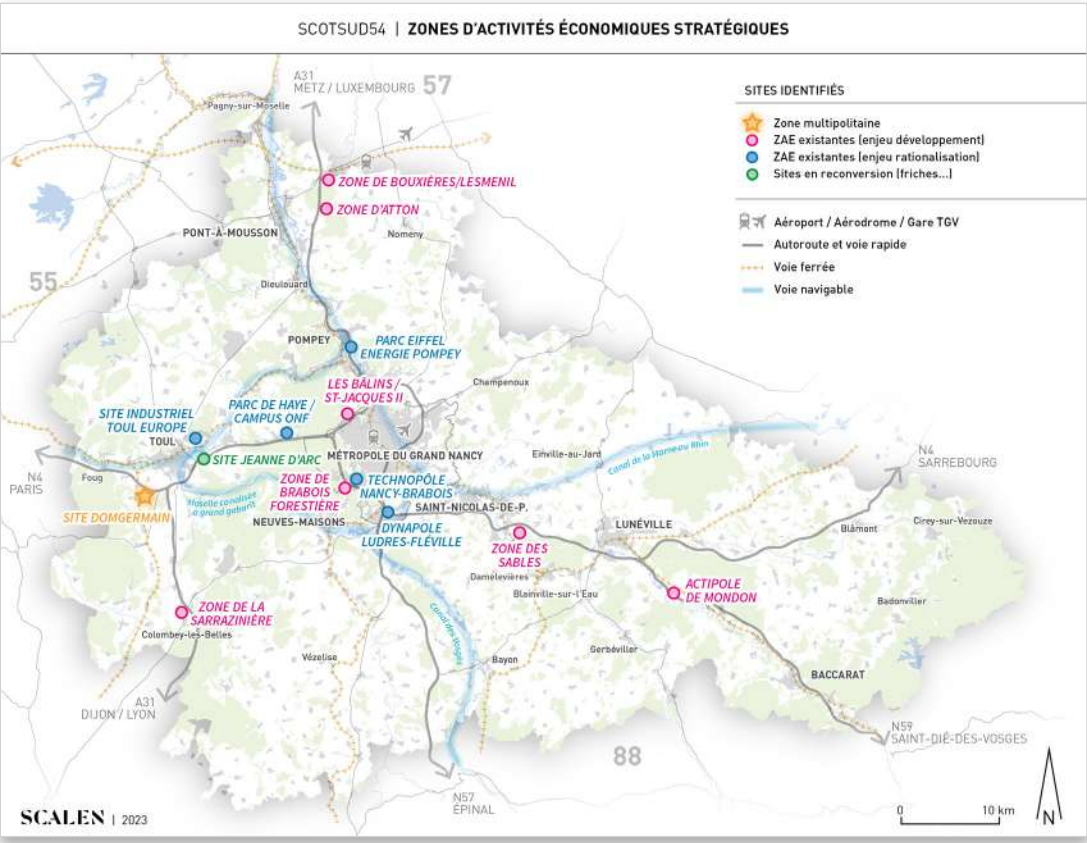
STRATÉGIE TERRITORIALE ET PLANIFICATION SPATIALE

SCoT

Révision du SCoT Sud Meurthe-et-Moselle

Lancée en 2019, la révision du Schéma de cohérence territoriale Sud Meurthe-et-Moselle (SCoT Sud 54) a été approuvée le 12 octobre 2024. L'aboutissement de plus de 4 ans de travaux et de concertation avec l'ensemble des collectivités et acteurs du territoire.

Une stratégie ambitieuse pour les 20 ans à venir : organiser les transitions et les coopérations territoriales au service de la qualité de vie des 560 000 habitants du grand bassin de vie du Sud Meurthe-et-Moselle.



PLUi

Élaboration du PLUi de la Métropole du Grand Nancy

Depuis 2015, l'Agence SCALEN accompagne les services de la Direction de l'urbanisme et de l'écologie urbaine de la Métropole du Grand Nancy dans l'élaboration de son PLUi Habitat Déplacements (PLUi-HD).

Une étape importante a été franchie en mai 2019 avec le débat sur les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), consacrant les deux défis phares qui constituent le socle du PADD : celui de la transition vers un nouveau mode de développement pour relever le défi de la transition écologique et l'adaptation au changement climatique, ainsi que le défi de l'attractivité pour une métropole entreprenante et innovante.

L'année 2022 avait quant à elle ouvert un débat collectif sur les ambitions d'aménagement et de développement durable, préalable à la définition de la réglementation en matière d'urbanisme, avec une communication en mai en conseil métropolitain sur le PADD.

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des travaux engagés depuis 2022 pour préparer l'arrêt du projet du PLUi HD à l'automne 2024. L'Agence a accompagné les services de la Métropole pour :

- La rédaction des différents tomes du rapport de présentation (mise à jour du diagnostic territorial et de l'État initial de l'environnement, bilan de la consommation foncière, justifications des choix, annexes, indicateurs de suivi).
- La modification et la finalisation des projets d'Orientations d'aménagement et de programmation territoriales et sectorielles (OAP).
- La finalisation des Programmes d'orientations d'actions Habitat et Mobilités (POA).
- La rédaction du règlement littéral.
- L'élaboration du règlement graphique.

Les échanges techniques avec les services de la Métropole, ainsi qu'avec les Personnes publiques associées ont rythmés l'année 2024. L'Agence a également participé aux côtés des services de la Métropole aux échanges avec élus et techniciens des communes pour apporter les compléments et les modifications nécessaires au projet du PLUi HD avant son arrêt le 26 septembre en conseil métropolitain.



Révision du PLUi de la Communauté de communes
du Territoire de Lunéville à Baccarat

La Communauté de communes du
Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB)
dispose d'un PLUi-H intégrant un volet
Habitat, depuis le 15 juin 2020.

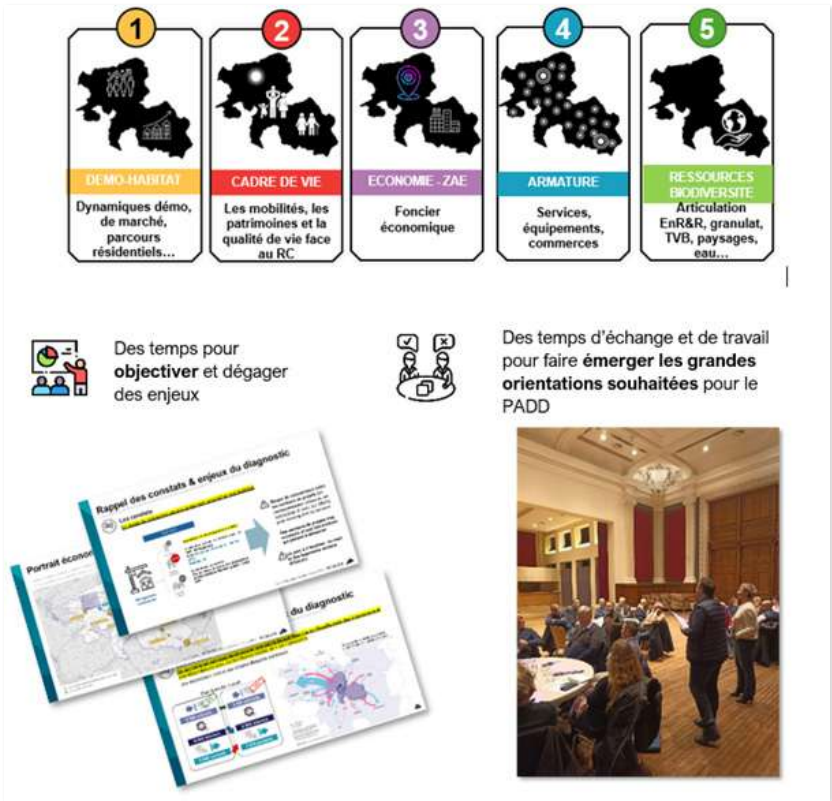
L'Agence SCALEN a accompagné la CCTLB dans la révision du son PLUi-H et dans sa modification, suite à la volonté exprimée par les communes d'y intégrer certaines modifications (délibération du 23 juin 2022).

Depuis 2020, d'importantes évolutions législatives et réglementaires sont intervenues et nécessitent la mise en œuvre de nouvelles approches en matière d'aménagement (loi Climat et Résilience, loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, loi de mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols). Par ailleurs, l'approbation de la révision du SCoT en 2024 induit la nécessité d'une mise en compatibilité de l'ensemble des PLU du territoire qu'il couvre au regard des nouvelles orientations qu'il prescrira. Plus généralement, l'évolution du contexte sociétal et environnemental (vieillesse, évolution des modes de vie, conséquences du dérèglement climatique, consommation

foncière) a conduit l'intercommunalité à se doter d'une vision renouvelée de son projet de territoire inscrite dans son PLUi-H et par conséquent d'engager une refonte de son contenu sous la forme juridique d'une révision soumise à délibération le 6 décembre 2023.

L'année 2024 a permis d'accompagner la CCTLB dans la définition de son Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), avec quatre ateliers thématiques pour aider les élus dans la définition de leurs orientations. Ce travail d'animation s'est appuyé sur des analyses diagnostiques permettant d'éclairer sur les dynamiques (démographiques, économiques, environnementales...) à l'œuvre sur le territoire et d'objectiver les enjeux en matière d'aménagement et d'urbanisme.

Le travail doit se poursuivre en 2025, afin de formaliser le PADD ainsi que sa traduction réglementaire et programmatique (POA, règlements, OAP).



Élaboration du PLUi de la Communauté de communes de Meurthe Mortagne Moselle

Compétente en matière d'urbanisme depuis 2022, la Communauté de communes Meurthe, Mortagne, Moselle (CC3M) a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en mai 2023.

Accompagnant la collectivité dans ce processus, aux côtés de Meurthe-et-Moselle Développement (MMD54), l'Agence SCALEN a consacré l'année 2024 à :

- La finalisation du diagnostic territorial.
- La rédaction d'un pré-PADD.
- L'engagement de travaux préalables sur le règlement écrit et graphique.
- L'analyse détaillée de la consommation foncière de 2011 à 2025.

Les différents diagnostics réalisés par SCALEN, la Chambre d'Agriculture 54, l'Atelier des territoires et Manivoles ont été présentés aux maires des 37 communes de la CC3M en novembre 2024 à l'occasion de la première Conférence intercommunale des maires.

Parallèlement, l'Agence a accompagné les élus dans ce processus d'élaboration par sa participation aux diverses réunions afférentes au PLUi et par la production de notes méthodologiques ou de supports pédagogiques.



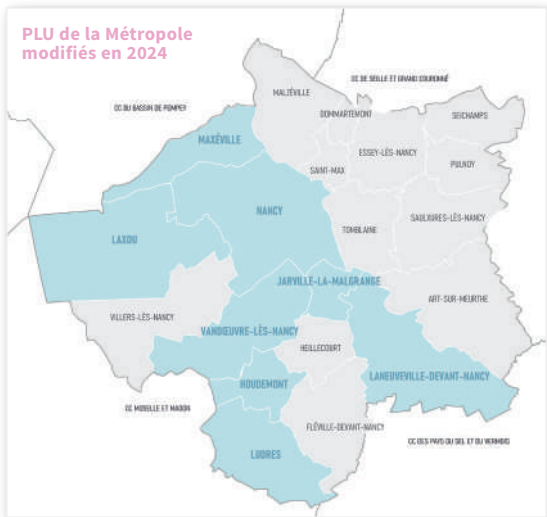
PLU

Modification des PLU des communes de la Métropole du Grand Nancy

En 2024, l'Agence SCALEN a poursuivi sa mission d'accompagnement de la Métropole du Grand Nancy pour faire évoluer les PLU de Nancy, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant-Nancy, Laxou, Maxéville et Vandœuvre-lès-Nancy.

En outre, des procédures de mise en compatibilité des PLU suite à des projets d'intérêt général ont été menées sur les PLU de Laneuveville-devant-Nancy, de Nancy, de Houdemont et de Ludres.

Après avoir participé aux réunions exposant les demandes des communes en matière d'évolution de leur PLU, l'Agence réalise les dossiers techniques (notices explicatives, évolution des pièces constitutives, règlement écrit et graphique, orientations d'aménagement et de programmation, etc.), et apporte son expertise, en fonction des besoins, sur différents aspects de l'aménagement (environnement, mobilité, patrimoine et architecture).



Modification et révision du PLU de Rosières-aux-Salines

En 2024, l'Agence SCALEN a accompagné la commune de Rosières-aux-Salines dans une procédure de modification de son Plan Local d'Urbanisme, avec notamment la rédaction de la notice de modification du PLU et du dossier pour la Mission régionale d'autorité environnementale (auto-évaluation du cas par cas, formulaire et annexe).

Fin 2024, Rosières-aux-Salines a souhaité réviser son Plan Local d'Urbanisme approuvé en décembre 2017. L'objectif est de se mettre en compatibilité avec le SCoT Sud 54 dont la révision a été approuvée à l'automne 2024 et de revoir ainsi son projet de territoire traduit dans le Projet d'aménagement et de développement durables de son PLU. L'Agence a commencé fin 2024 la mise à jour de la partie État initial de l'environnement du Rapport de présentation.



PROJETS DE TERRITOIRE

Élaboration du projet de territoire de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

L'Agence SCALEN accompagne la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (CASDDV) dans l'élaboration de son premier Projet de territoire.

Les travaux en 2024 ont consisté en l'animation de différents temps de travail avec les élus communautaires :

- Des entretiens avec les partenaires clés de l'Agglomération, afin de recueillir leurs points de vue sur les atouts et enjeux de la collectivité.
- Un séminaire à Moyenmoutier avec les élus et les services communautaires, pour approfondir les priorités issues d'un questionnaire lancé fin 2023.
- Deux séances de travail avec les élus du Bureau, pour construire la trame du Projet de territoire et recenser les projets actés, en cours d'élaboration et potentiels d'ici 2035.
- Un dernier séminaire de co-construction avec les élus du territoire à Saint-Dié-des-Vosges, pour mettre en débat les 4 défis et 6 feuilles de route évolutives du Projet de territoire, avant la mise en rédaction de ce dernier en fin d'année et sa validation au 1^{er} semestre 2025.



Élaboration du projet de territoire de la Communauté de communes de Mirecourt-Dompaire

L'Agence SCALEN accompagne la Communauté de communes Mirecourt-Dompaire dans l'élaboration de son projet de territoire pour les 10 ans à venir, projet de territoire qui se veut programmatique avec un Plan pluriannuel d'investissement (PPI).

Lancé en mars 2024, le projet définitif sera présenté et adopté au conseil communautaire de juillet 2025. Une large place est laissée à la concertation, aux échanges et à la confrontation d'idées, entre élus mais aussi avec les services de la collectivité, appelés à mettre en œuvre le projet ainsi retenu. L'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire sont bien sûr également associés à la démarche.

Les séances de travail des 2 séminaires de fin d'année ont porté sur les 4 enjeux préalablement identifiés et issus des retours du questionnaire envoyé à l'ensemble des élus de l'intercommunalité :

- Le cadre de vie.
- L'attractivité, l'économie et le tourisme.
- L'environnement, la transition écologique et énergétique.
- La solidarité et la cohésion territoriale.



Réflexion et pédagogie de l'objectif Zéro artificialisation nette et la sobriété foncière

Depuis 2024, l'AUAT propose une formation pour devenir animateur de Play-ZAN, jeu de plateau à vocation pédagogique qu'elle a développé pour aider les territoires, par le jeu, à dépasser l'approche comptable du zéro artificialisation nette (ZAN).

Un collaborateur de SCALEN a été formé pour animer des séances ludiques et pédagogiques avec les collectivités afin de les aider à s'engager dans une trajectoire de sobriété foncière.



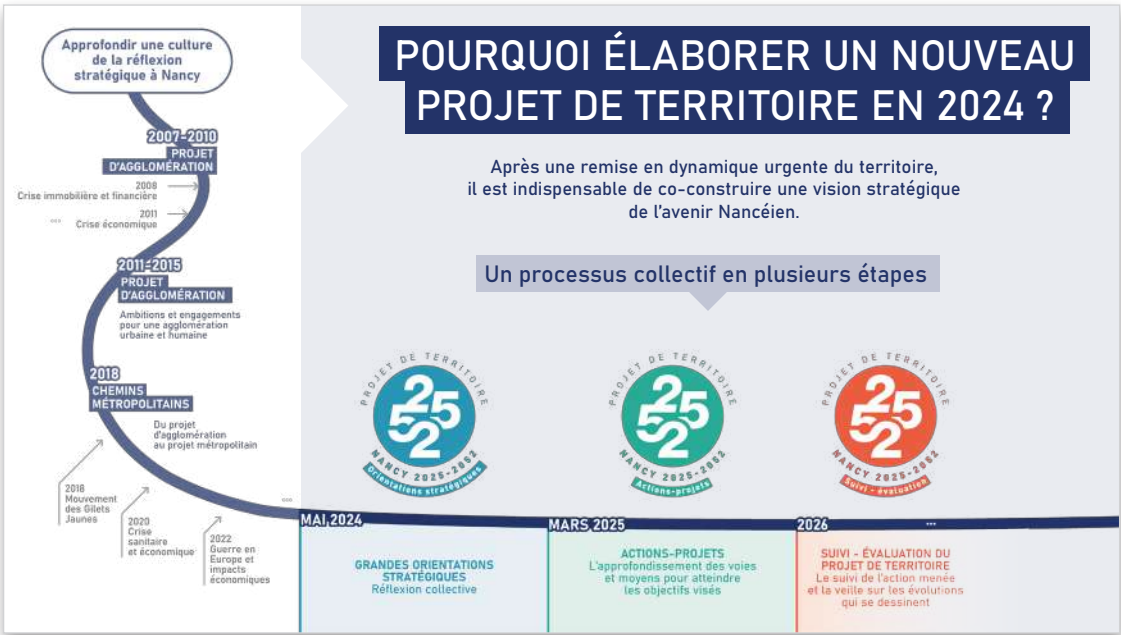
Réflexion stratégique et prospective métropolitaine
et élaboration d'un document stratégique
de programmation urbaine

La Métropole du Grand Nancy a régulièrement réalisé des exercices de prospective qui lui ont permis de se doter de Projets de Territoire, actualisés, évalués ou renouvelés.

Après un début de mandat marqué par la crise sanitaire et l'engagement de plusieurs procédures opérationnelles importantes, elle a de nouveau souhaité se doter d'une vision stratégique à 25 ans tenant compte des nouvelles bascules, démographiques, écologiques et démocratiques qui marquent actuellement la société et les territoires.

Pour accompagner l'élaboration du Projet Nancy 2025/2052, l'Agence s'est adjointe les compétences de la coopérative ACADIE, forte de la réalisation de plusieurs projets d'agglomération en France. Par la rédaction d'un rapport d'interpellation, d'une synthèse des Plans et Programmes engagés par la Métropole, ainsi que des auditions et contributions auxquelles a donné lieu la démarche, l'Agence et ACADIE ont fourni un socle de travail conséquent qui a été mis à profit pour mobiliser environ 50 personnes, acteurs du bassin métropolitain venant de tous horizons au sein d'un Collège des Parties prenantes. Le C3D et les Écoles ont également participé à ce débat.

La validation du Projet, prévue en avril 2025, constituera un point d'étape pour initier des approfondissements et des déclinaisons opérationnelles avec les acteurs du territoire.



PROJETS URBAINS ET ANALYSES STRATÉGIQUES

PROJETS URBAINS

Analyse du potentiel de renouvellement urbain des sites stratégiques en mutation dans la Métropole du Grand Nancy : la cité administrative

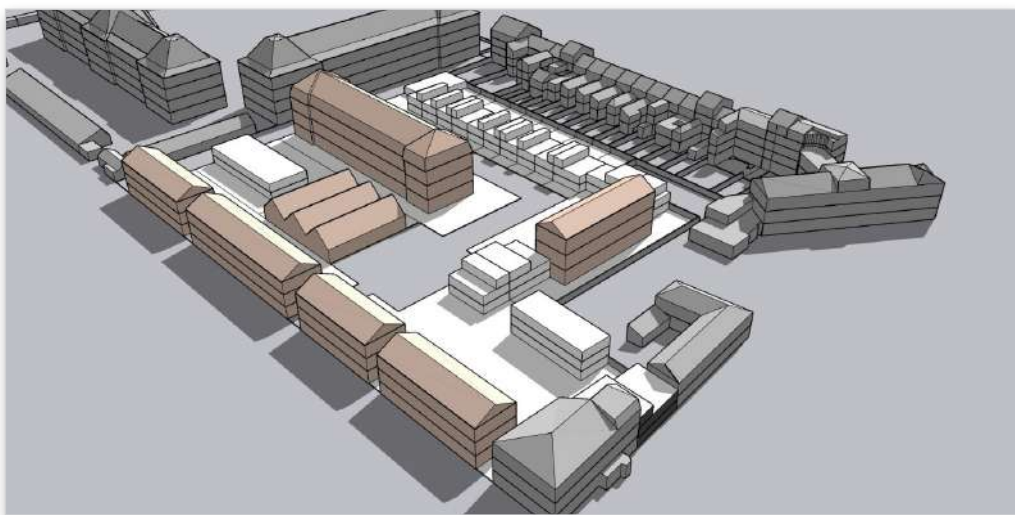
Dans le cadre des travaux menés sur les sites stratégiques mutables sur le territoire communal de Nancy, c'est sur le secteur de la Cité Administrative qu'a portée l'attention, précisément sur la parcelle prochainement libérée, dont l'état est propriétaire (foncier et bâtiments).

L'Agence SCALEN a accompagné la Ville de Nancy dans la possibilité de réinvestissement de ce site de 1,92 ha à proximité immédiate du parc de la Pépinière et de l'espace XVIII^e adjacent. SCALEN a évalué les capacités et s'est interrogée sur les possibles adaptations, au regard de :

- La réglementation du PSMV (Plan de sauvegarde et de mise en valeur) en vigueur, et de l'OAP « Ilot Vaudémont / Sainte Catherine » de l'atelier d'Architecture et d'Urbanisme Elisabeth BLANC et Daniel DUCHE d'octobre 2018.
- La volonté de réhabiliter et d'adapter un maximum d'anciens bâtiments.

Ce travail a eu pour objectif de tester et d'évaluer les capacités du site, les surfaces de plancher possibles (nombre de logements et de stationnements automobiles), en fonction des besoins spécifiques propres à ce secteur (site entièrement clos et ne disposant que d'un seul accès depuis la rue Sainte Catherine), en lien avec le secteur du port Sainte Catherine et de l'espace UNESCO, en offrant de nouvelles possibilités de lien avec le parc de la Pépinière.

Dans la continuité de la réhabilitation de la Caserne Thiry, le site de la Cité Administrative présente des enjeux complexes et multiples, nécessitant une approche spécifique et une phase d'analyse préalable essentielle pour définir un projet viable, en tenant compte des enjeux fonciers et économiques.



*Schéma du projet - analyse capacitaire -
ne reflète pas dans sa globalité le projet final*

100

Ce partenariat s'inscrit dans un accompagnement plus global lié à la mise en œuvre du 4^e Plan Régional Santé Environnement (PRSE) signé en octobre 2023 entre l'État (ARS et DREAL Grand Est) et la Région.

2024 a permis la mise en place d'une gouvernance entre référents « Santé » des agences d'urbanisme avec :

- La montée en compétences des collaborateurs.
- La définition de l'appui aux collectivités.
- La définition d'un programme de travail 2024/2025 avec notamment l'accompagnement des CLS et des formations aux SCoT RGE sur l'UFS.

projets d'implantation d'entreprises dans un contexte où la disponibilité foncière à court terme est tendue sur le territoire métropolitain.

Hors ZAC, d'autres projets économiques font l'objet d'un suivi opérationnel de SCALEN, notamment le développement d'une zone orientée Sport et Loisirs sur la Plaine Flageul à Tomblaine, dans le cadre de l'aménagement du Cœur Plaine Rive Droite intégrant le quartier Kleber et le secteur de la Porte Verte à Essey-lès-Nancy.

En effet, les deux métropoles lorraines Nancy et Metz disposent de fonctions stratégiques en matière de santé, de formation supérieure, de recherche et d'innovation, et de culture qui contribuent largement à leur attractivité. Ces fonctions sont par nature à considérer dans un contexte concurrentiel du fait qu'elles mobilisent des investissements, des équipements et des qualifications de haut niveau, souvent rares et spécifiques.

Concurrence, coopérations, complémentarité ou effet d'entraînement, ce travail a pour objectif de mettre en lumière les atouts et freins qui influent sur le développement de métropoles moyennes face à une métropole de dimension européenne.



INGÉNIERIE DE PROJETS

Analyse des espaces ouverts au public à Nancy selon la méthode des sociotopes

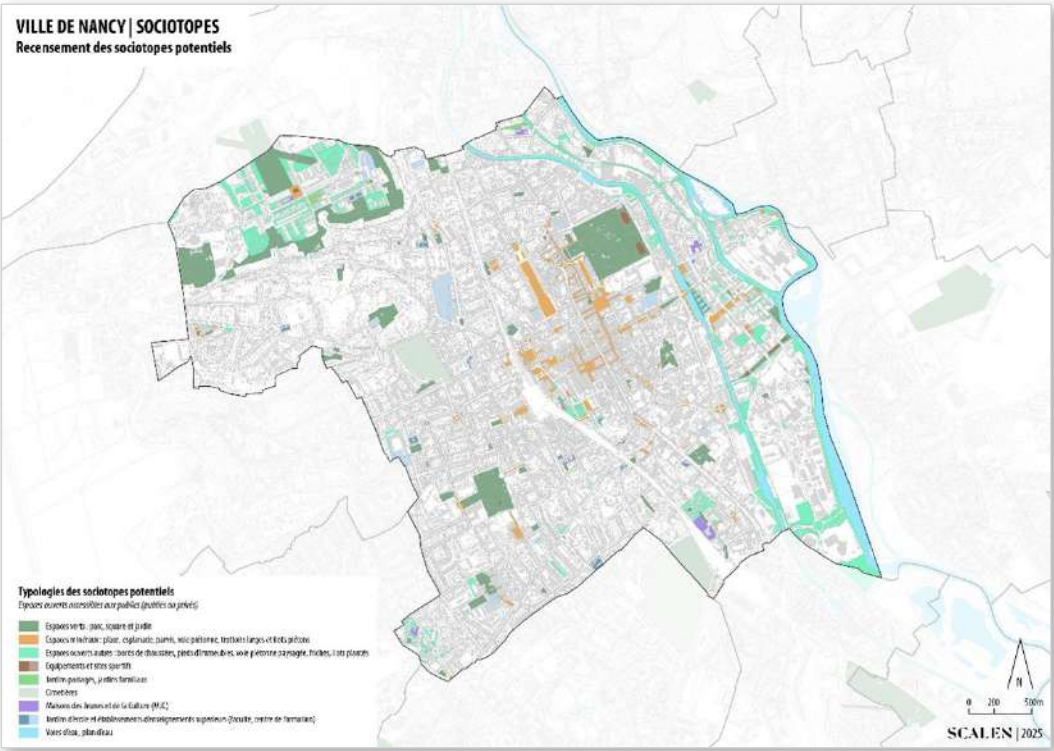
L'Agence SCALEN a passé au crible de la méthode des sociotopes les espaces ouverts nanciéens dans le cadre d'une mission pluriannuelle.

En 2024, un travail préparatoire et exploratoire a été réalisé afin de comprendre le concept des sociotopes, de recenser les sociotopes potentiels sur le territoire nancéen, de présenter la démarche auprès des élus et services et de définir le site d'étude pour 2025.

La méthode des sociotopes est une approche de sociologie urbaine visant à prendre en compte la diversité des usages et la valeur attribuée aux espaces ouverts par les habitants

et usagers, dans la transformation du territoire (planification, projets et politiques publiques). Elle constitue à la fois un outil de connaissance, de diagnostic et de projet, et de démocratie participative permettant de recenser et d'objectiver les usages de ces espaces à travers un travail de terrain, d'observations et d'enquêtes auprès du public.

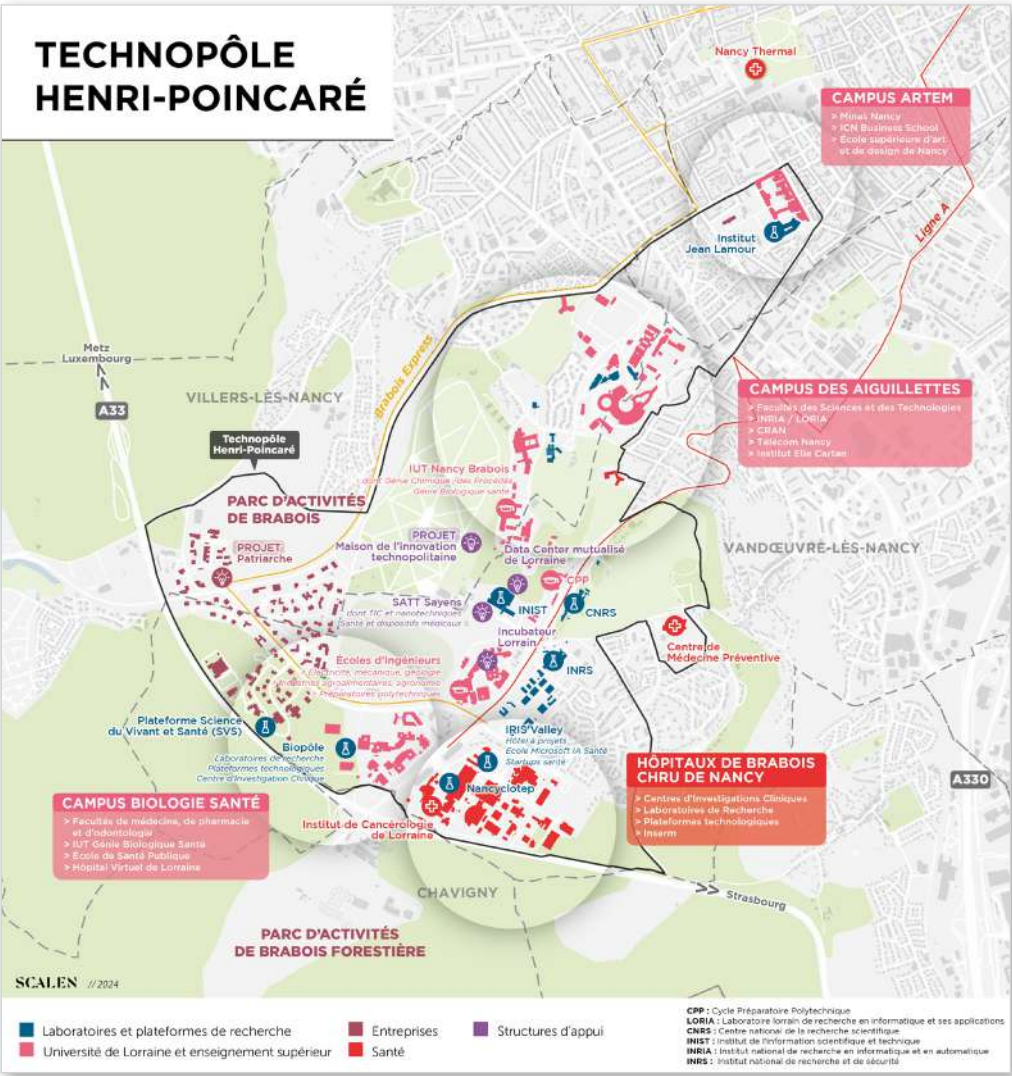
Sa finalité a une visée opérationnelle d'amélioration du cadre de vie en répondant notamment aux enjeux d'adaptation aux effets du changement climatique et aux évolutions sociétales en matière de modes de vie et de fabrique de la ville.



Réflexion urbaine sur le Technopôle Henri-Poincaré

En 2024, la Métropole du Grand Nancy a associé l'Agence SCALEN à un échange politique et technique sur les enjeux du Technopôle Henri-Poincaré (renommé depuis Technopole Nancy – Brabois). L'Agence a porté son regard d'expert sur deux volets de la réflexion :

- La conception urbaine du Technopôle sur le plateau de Brabois datant des années 1970 ne satisfait plus totalement les attentes en matière d'urbanité et d'aménités des usagers. La Métropole s'interroge donc sur les enjeux environnementaux et urbains du plateau de Brabois.
- La nécessité de renouveler la démarche technopolitaine qui constitue un chantier important pour le territoire et son attractivité : qu'est-ce qu'un technopôle aujourd'hui et quels doivent être ses principaux marqueurs ? Sur quelle trajectoire le Technopôle doit s'inscrire pour relancer une démarche globale de revitalisation et de dynamisation ?



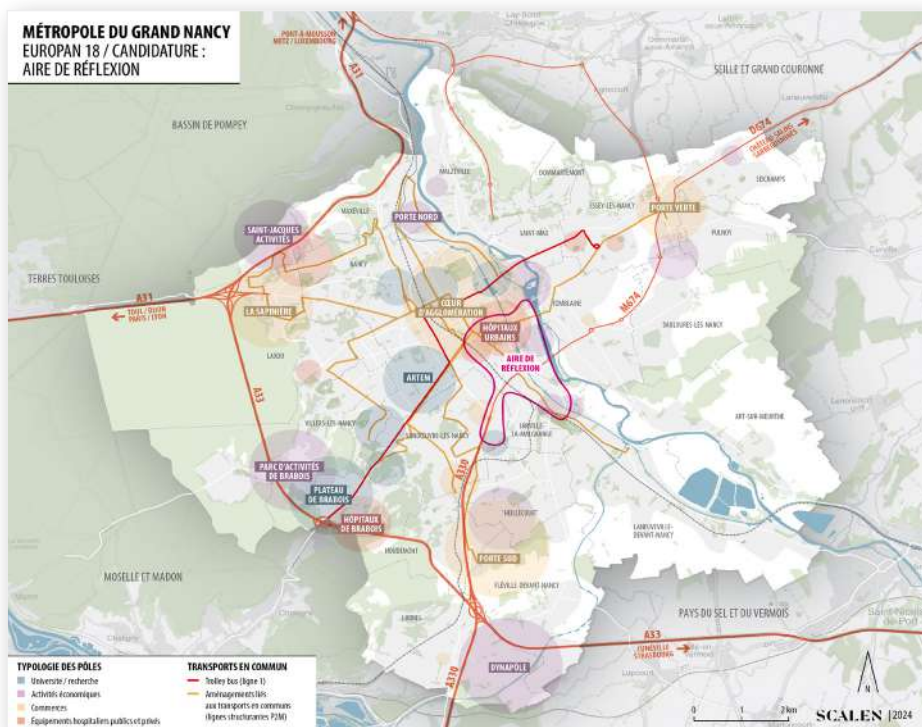
EUROPAN est un concours biennal d'idées d'architecture, d'urbanisme et de paysage, destiné aux jeunes professionnels de moins de 40 ans. Ce concours a pour objectif de favoriser l'innovation dans la conception urbaine et de répondre aux défis des villes européennes en transformation.

Pour sa 18^e édition, l'Association EUROPAN et le GIP EPAU ont retenu de thème « Re-sourcer ». La fragilité de l'écosystème Terre et les crises sociales amènent à cultiver des pratiques alternatives aux extractions nocives des ressources, à la surconsommation et à la pollution des milieux vivants. Des projets régénérateurs sont à imaginer pour revivifier les liens entre les habitants, les usagers et les éléments physiques et naturels comme ceux produits par l'histoire locale.

Aux portes de la ville ancienne classée Site Patrimonial Remarquable, le site proposé s'étend le long du canal de la Marne au Rhin sur les communes de Nancy et de Jarville-la-Malgrange. À l'échelle métropolitaine et locale, ce faubourg historique apparaît comme un secteur d'entrée de villes et d'entre-villes, coupé par la rocade et son échangeur : les flux et les infrastructures agissent comme des séparations davantage que des liens entre les quartiers et les habitants.

La Métropole du Grand Nancy, les villes de Nancy et Jarville-la-Malgrange, souhaitent redonner une unité à ce secteur en mutation. Il s'agit de décroisser des morceaux de ville en restaurant des continuités sociales et écologiques. Le projet doit valoriser un patrimoine urbain hétérogène et composer avec les infrastructures. Il s'agit aussi de créer des ambiances urbaines et paysagères de qualité, retrouver le sol naturel et imaginer une nouvelle relation entre la ville et le canal.

En 2024, l'Agence SCALEN a accompagné le portage de la candidature de la Métropole auprès des instances EUROPAN en préparant les interventions et documents qui ont permis de préciser les attendus et périmètres de réflexion. La candidature de la Métropole ayant été retenue, l'Agence a travaillé étroitement avec les services des collectivités et l'expert EUROPAN pour finaliser un Cahier de Site sur la base duquel les équipes de jeunes urbanistes intéressées pourront manifester leur souhait de concourir. Le processus se poursuit en 2025 par l'accueil des urbanistes à Nancy et l'appui à l'analyse des projets en vue des résultats du concours.



MOBILITÉ

Grenelle des mobilités en Lorraine

En coopération avec les deux autres Agences Lorraines, l'Agence SCALEN a réalisé les documents de diagnostic et d'enjeux, et participé à l'animation des échanges dans le cadre du Grenelle des Mobilités Lorraine.

Ces travaux se poursuivent désormais au travers des démarches du SERM Lorraine-Luxembourg et de la mise en place par la Région des Comités de Bassin. L'Agence a participé et contribué aux réunions organisées en 2024.

Veille sur l'accessibilité du Sud Lorraine

L'Agence met à jour chaque année un état de l'accessibilité du Sud Lorraine depuis le territoire national et transfrontalier par les différents modes de transport.

Après 6 ans d'interruption et un an de négociation, l'année 2024 a été marquée par

la réouverture d'un service ferroviaire entre Nancy et Lyon en passant par Dijon. Cette desserte d'une durée de 4h20, proposée grâce au soutien des collectivités de la Meurthe-et-Moselle, présente un service quotidien qui pourrait être doublé fin 2025.

Atelier des Mobilités dans le Sud Meurthe-et-Moselle

L'Atelier des mobilités réunit un collectif d'élus et de techniciens des AOM et des EPCI du Sud Meurthe-et-Moselle, de la Multipole, du Département et de la Région. Il s'appuie sur un observatoire des mobilités en ligne (webcarto, données statistiques, veille et actualités, ressources méthodologiques) développé et mis à jour par SCALEN.

En 2024, l'Atelier s'est organisé autour de différentes interventions d'acteurs du territoire sur diverses thématiques :

- Mise en place d'un service vélo.
- Élaboration d'une politique vélo et jeunesse.
- Présentation d'un guide de bonnes pratiques en termes d'aménagements cyclables.



L'Agence SCALEN a présenté un état des lieux de la situation actuelle des schémas cyclables du territoire, la cohérence et la continuité des itinéraires, l'état des liaisons cyclables inter-EPCI, ainsi que l'exploitation des données de fréquentation existantes.

Ces différentes présentations ont permis un temps d'échanges entre les représentants des territoires présents sur leur politique cyclables, les projets menés, les difficultés rencontrées et des retours d'expériences.

A31 / A33 : alternatives multimodales

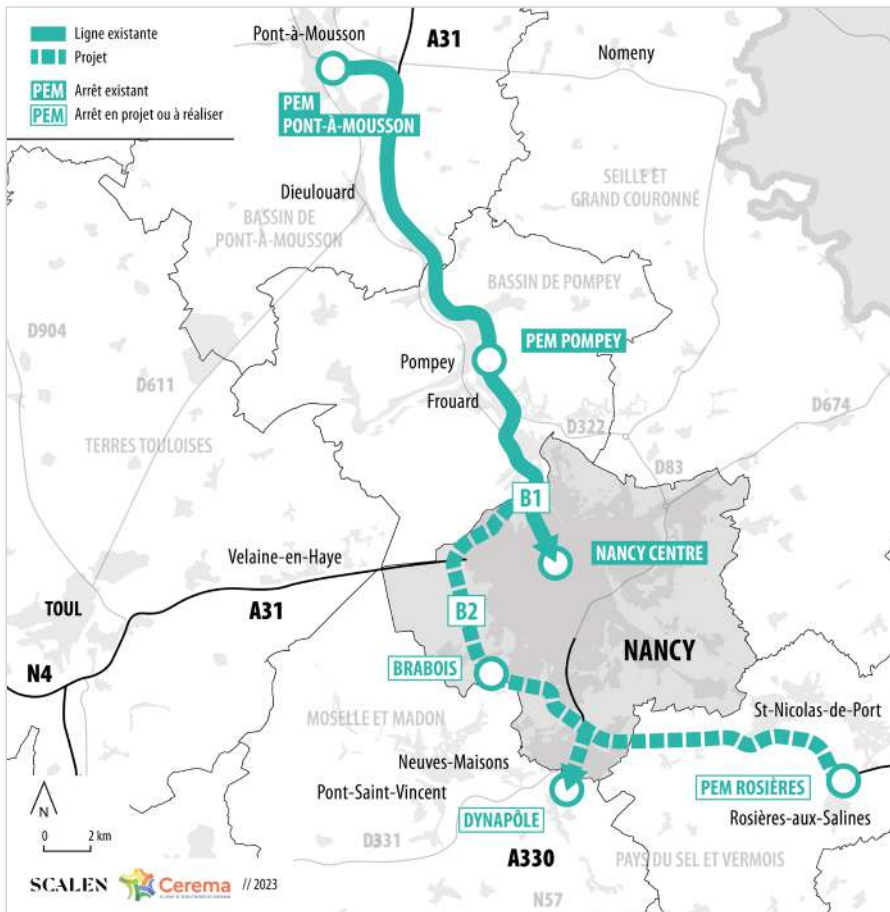
Suite à la définition du projet A31bis et à la commande ministérielle du 28 juin 2019, une démarche partenariale a été menée en vue d'étudier des solutions alternatives aux propositions de l'État permettant de répondre aux enjeux de mobilité en combinant différents types d'interventions, tant sur les infrastructures que sur les services de mobilités.

L'objectif commun est de mieux organiser les mobilités métropolitaines dans le bassin de Nancy et leurs interférences avec le fonctionnement de l'A31 pour éviter sa saturation potentielle. Afin de prendre en compte l'ensemble des mobilités autour du Grand Nancy et d'intégrer les enjeux d'accessibilité à l'Ouest de la Métropole, la réflexion a été étendue en 2022 au contournement autoroutier Sud Est (A33 / Brabois).

Dans ce cadre, l'instance partenariale « État - Région - Collectivités locales » a piloté un collectif de travail constitué de

SCALEN et du CEREMA, et associant des bureaux d'études pour des expertises ponctuelles. En 2023, des solutions concrètes pouvant être mises en œuvre pour améliorer les mobilités du quotidien sur ce secteur ont été proposées et un Groupement d'intérêt public (GIP) a été créé, dénommé Grand Nancy Sud 54 infrastructures et mobilités, pour constituer de manière permanente une structure de projet entre l'État et les collectivités territoriales. Cette enceinte de réflexion et de coordination a pour objectif de porter des solutions pour améliorer les conditions de transport et déplacement des habitants à l'échelle du Sud de la Meurthe-et-Moselle.

Depuis la création du GIP, l'Agence SCALEN participe aux instances techniques et politiques et produit des éléments graphiques (schémas, cartes, etc.) pour faciliter la compréhension des analyses techniques réalisées par des bureaux d'études.



Enjeux de mobilités et modalités de coopération

à l'échelle du Syndicat mixte des transports du sud nancéien

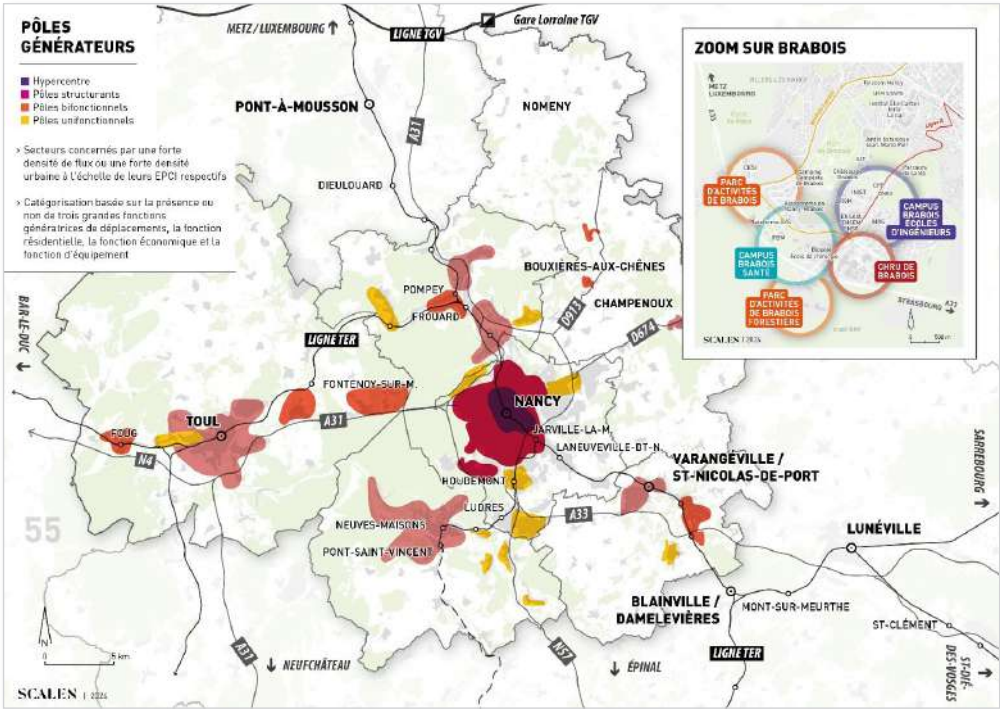
L’observation des déplacements à l’échelle du bassin de mobilité du Sud Meurthe-et-Moselle fait apparaître un territoire de forte intensité des échanges comprenant la Métropole du Grand Nancy et les 5 EPCI limitrophes. À l’occasion de plusieurs concertations conduites dans le cadre du Syndicat Mixte des Transports Suburbains de Nancy, sur les aménagement autoroutiers au sein du GIP Grand Nancy Sud 54, et avec la Région et la Société des Grands Projets dans le cadre du SERM Lorraine-Luxembourg, la Métropole et les Communautés de communes du Bassin de Pompey, des Terres Toulaises, de Moselle et Madon, des Pays du Sel et du Vermois, et de Seille et Grand Couronné, ainsi que le SMTSN, ont décidé d’élaborer ensemble un projet de mobilité à l’échelle du Bassin de Proximité de Nancy.

L’Agence SCALEN a accompagné les différents territoires concernés et le STMSN dans une réflexion commune par la production de diagnostics, et l’animation de temps d’échanges et de co-productions au sein d’instances dédiées à cette démarche. La connaissance des territoires et des mobilités locales capitalisée par l’Agence à l’occasion de multiples travaux a été mise en synergie avec l’expertise d’Yves et Philippe Laurin, experts en « gouvernance de la mobilité » pour recenser les points noirs, ruptures et besoins des territoires, et élaborer un projet partagé de mobilité pour ce bassin de proximité, reposant sur trois axes majeurs :

- Le développement et l’amélioration de la desserte ferroviaire de l’étoile de Nancy.
- La création d’un véritable réseau de Cars Express centré sur Brabois.

- L’accélération des déplacements de la première couronne vers le centre de Nancy par une stratégie de rabattement sur les gares et/ou un développement de « bus rapides ».

Ces axes ont été précisés par des propositions d’actions et différents scénarii s’attachant à mettre en lumière de nouveaux points de passage vers la Métropole, les estimations tarifaires et la définition d’une méthode pour mener à bien ce projet. Les avancées de cette démarche conjointe des parties prenantes a permis de nourrir de manière cohérente leur contribution aux réflexions d’échelles plus larges en cours au sein du GIP Grand Nancy Sud 54 et à l’occasion de l’élaboration du SERM.



Réflexion méthodologique sur l'actualisation de la connaissance des pratiques de mobilité

La mobilité est au cœur des enjeux de développement urbain et de transition écologique, particulièrement pour une métropole comme le Grand Nancy. Pour élaborer des politiques de transport efficaces, planifier les infrastructures et évaluer l'impact environnemental, il est indispensable de mesurer précisément les déplacements des habitants.

Historiquement, cette connaissance reposait sur des enquêtes telles que l'Enquête Ménages-Déplacements (EMD) du Cerema, remplacée progressivement par l'Enquête Mobilités Certifiées Cerema (EMC²). La révolution numérique et la multiplication des objets connectés offrent désormais des sources complémentaires de données, qui bien que très riches en volume et en granularité, présentent des limites en termes d'informations qualitatives sur les usagers.

L'Agence SCALEN a produit une note visant à comparer en profondeur ces différentes sources, à analyser leurs atouts et faiblesses, et à réfléchir aux modalités d'intégration pour une meilleure gestion de la mobilité dans le Grand Nancy dans un contexte où l'EMD réalisée sur le territoire du Sud 54 (périmètre du SCoT) datant de 2013 est désormais désuète du fait de son ancienneté, des nombreuses mutations des transports locaux opérées depuis 2021 et des mutations à venir, et de l'impact de la crise sanitaire sur les pratiques de mobilité.

Élaboration du schéma de livraisons en centre-ville de Nancy

Dans le contexte de la piétonnisation d'une partie du centre-ville et l'arrivée en avril 2025 du trolleybus électrique sur la Ligne 1, l'Agence a contribué à organiser trois temps d'échanges, en lien avec les services de la Métropole du Grand Nancy et de la Ville, et des professionnels du transport et de la logistique. Le but est de préciser, au 1^{er} trimestre 2025, un schéma de livraison du centre-ville, avec mise à jour des informations, échanges de bonnes pratiques, évolutions réglementaires :

- 15 mai 2024 : les membres de « l'instance de concertation marchandises en ville », en présence des têtes de réseau commerce, ont pu prendre connaissance du déroulé des chantiers liés à la piétonisation du centre-ville et du trolleybus, ainsi que des mesures prises en faveur des places de livraison provisoire.

- 03 juillet 2024 : ce temps d'échanges a permis d'interroger collectivement la pertinence du maillage actuel des aires de livraison et des mesures correctives ou supplémentaires à envisager en fonction des points de vigilance.
- 26 février 2025 : la collectivité a présenté des réponses sur un renouvellement de la réglementation municipale des livraisons, qui doit permettre à la fois d'encourager les livraisons à bas carbone et d'alléger les problèmes de circulation et de livraison en centre-ville.

Observatoire de l'immobilier et du foncier logistiques en Grand Est

Issu d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'État portant sur le foncier logistique, le projet de la mise en place d'un Observatoire du foncier et de l'immobilier logistique a été retenu pour le Grand Est.

Avant de s'engager dans une démarche d'observation, et de lancer un marché pour trouver un prestataire, l'ORTL Grand Est a mobilisé, à l'été 2024, le réseau des agences d'urbanisme du Grand Est (réseau 7Est) dans le but d'avoir une vision claire des objectifs, des indicateurs et des partenariats à mettre en place pour créer cet observatoire.

L'Agence SCALEN et l'AFUT Sud-Alsace ont copiloté cette phase de préfiguration de l'observatoire du foncier et de l'immobilier

logistique en Grand Est. Ce premier travail de recherche a permis de définir :

- Un concept : définition, enjeux, publics, modalités de diffusion et d'animation, partenariats, etc.
- Une méthodologie d'observation : indicateurs, cartographies, actualisations...
- Des livrables : tableaux de bord, interfaces web...

Lieux candidats

Lors des Assises de la Mobilité en juillet 2021, neuf lieux démonstrateurs ont été identifiés pour être le support d'aménagements exemplaires et d'expérimentations en matière de mobilité et d'espaces publics. L'Agence SCALEN a accompagné la Métropole du Grand Nancy dans un travail pluriannuel visant à produire une analyse multicritère et proposer des scénarios d'aménagement pour chaque site.

L'année 2022 a été consacrée à la mise en place de la méthode, et à l'analyse urbaine de cinq premiers sites :

- Saint-Max-Barrois-Mairie
- Mairie d'Essey-lès-Nancy
- Porte Sainte-Catherine
- Jarville-la-Malgrange / rue de la République
- Centre-Ville de Malzéville.

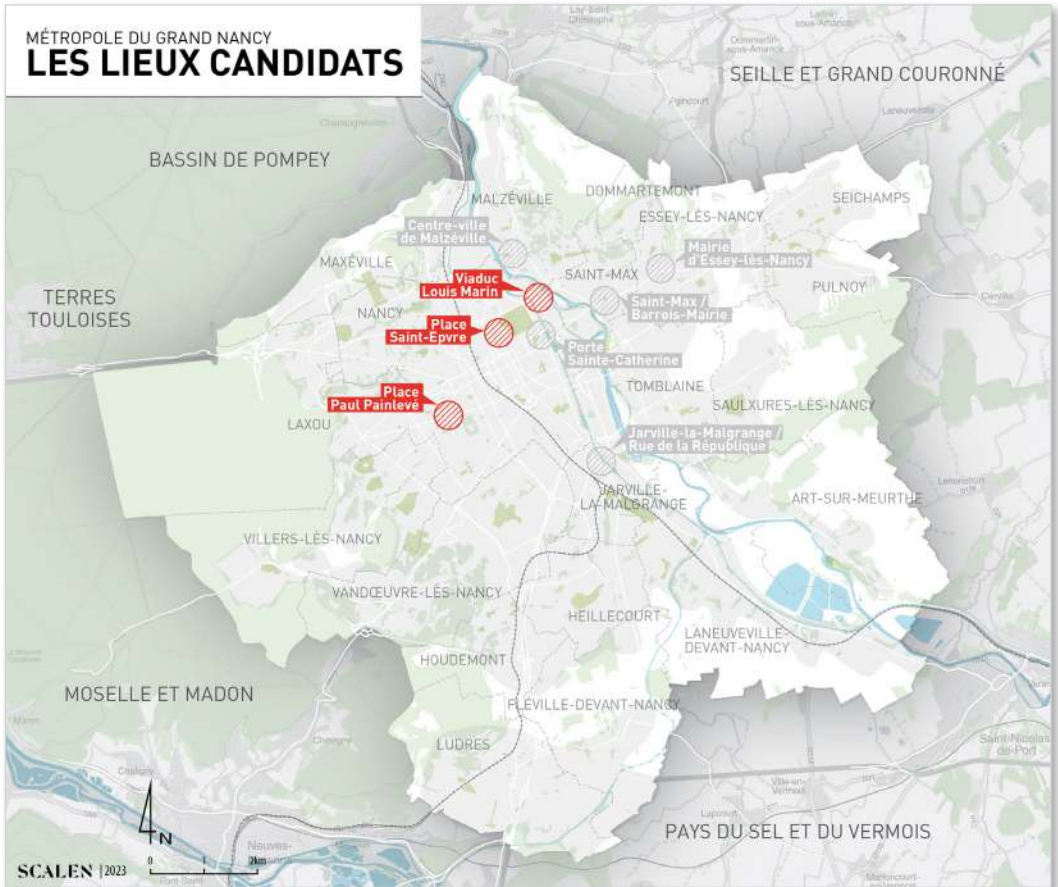
Ces analyses ont permis d'identifier, pour chaque site, les lignes de force en matière de mobilité, de fonctionnement urbain et d'usage de l'espace public, et de proposer des enjeux urbains cadrant les orientations d'aménagements à venir.

Ce travail s'est poursuivi en 2023 par l'élaboration de stratégies de projets sur les sites déjà étudiés, traduisant les enjeux

urbains dans des projets spécifiques en veillant à articuler les différents modes de faire, acteurs et temporalités de projet en donnant une place à l'urbanisme transitoire.

L'année 2024 a été consacrée à l'analyse et l'élaboration de stratégies de projets pour les trois autres lieux candidats : place Painlevé, place Saint-Epvre et viaduc Louis Marin, le site rue Mon-Désert ayant été écarté. Cette année a également été l'occasion pour la Métropole d'engager la phase opérationnelle pour le lieu candidat de Saint-Max-Barrois-Mairie. L'Agence SCALEN a eu l'occasion de présenter le projet à la SOLOREM, chargée d'enclencher la mise en œuvre opérationnelle.

Ce travail se poursuivra en 2025 par la présentation des travaux réalisés aux différentes communes.



Animation des Plans de déplacements interentreprises de la Métropole du Grand Nancy

SCALEN coordonne 6 Plans de déplacements interentreprises (PDIE) mis en place par les associations ATP (une association, un territoire, un projet) des parcs d'activités de la Métropole.

Le Technopôle de Brabois : les établissements sont engagés dans la douzième année de mise en place des actions.

Les efforts se sont de nouveau portés sur les thématiques suivantes : modes actifs, transports en commun, covoiturage, stationnement, déplacements professionnels et électro mobilité.

Parmi les actions importantes menées :

- L'aide à l'acquisition de vélos électriques : 105 subventions ont été accordées en 2 jours pour un total de 23 000 €.
- L'accompagnement à l'usage du vélo, avec des ateliers d'entretien et de réparations et une offre pour l'obtention d'un kit d'éclairage.
- La reconduction du partenariat avec Blablacar Daily, afin de promouvoir et faciliter le covoiturage domicile travail.
- La réalisation de cartes de domiciliation pour identifier les lieux de départ des salariés.
- La mise à disposition de vélos de la Maison du vélo auprès des salariés des entreprises dans l'objectif qu'ils les testent dans leurs déplacements quotidiens.
- La mise en fonction d'un container de stationnement et de recharge pour vélos et trottinettes au CHRU.

En termes d'événements majeurs :

- Le Printemps du PDIE a été organisé du 11 au 19 avril.
- La fête du Technopôle a été remplacée par le challenge mobilité en septembre pendant la semaine européenne de la mobilité. Un nouveau concept de manifestation va être étudié pour 2025.

Saint-Jacques et Grande Sapinière : le plan d'actions se poursuit, notamment l'aide à l'acquisition de vélos, la gratuité des transports en commun, tests de vélos à assistance électrique, ateliers de réparation, kits d'éclairage offerts aux « vélotafeurs », promotion du covoiturage avec Blablacar Daily et mise en place de l'affichage dynamique des transports. Sur Saint-Jacques, une fête de la mobilité a été organisée sur le site du pôle formation UIMM.

Rives de Meurthe : en plus du déploiement de l'affichage dynamique, la thématique du stationnement a été approfondie pour trouver des solutions à court terme grâce à la mise en place d'actions spécifiques sur les modes actifs : ateliers entretien et réparation de vélos, tests de VAE, sortie en ville encadrée par la Maison du vélo et aide à l'acquisition de vélos, de trottinettes ou de gyropodes. Le mois sans voiture a été instauré avec le réseau Stan dans le cadre de la promotion des transports en commun. Une semaine d'animations en entreprise a été organisée du 2 au 6 septembre et a permis de faire la promotion des alternatives à la voiture individuelle. Enfin, un challenge mobilité a vu le jour pour la première fois sur ce site avec une centaine de participants.

Porte Sud : des actions spécifiques sur le covoiturage et l'éco-conduite ont été réalisées. Un vélo à assistance électrique a été acheté pour être mis à disposition des salariés qui souhaitent tester ce mode de déplacement. Enfin, un challenge sportif autour de la mobilité a remplacé la plus classique fête de la Mobilité.

Porte Verte : les premières actions ont été mises en place sur les modes doux, les transports en commun et le covoiturage.



HABITAT ET SOCIOLOGIE URBAINE

Impacts des dynamiques démographiques actuelles sur les territoires

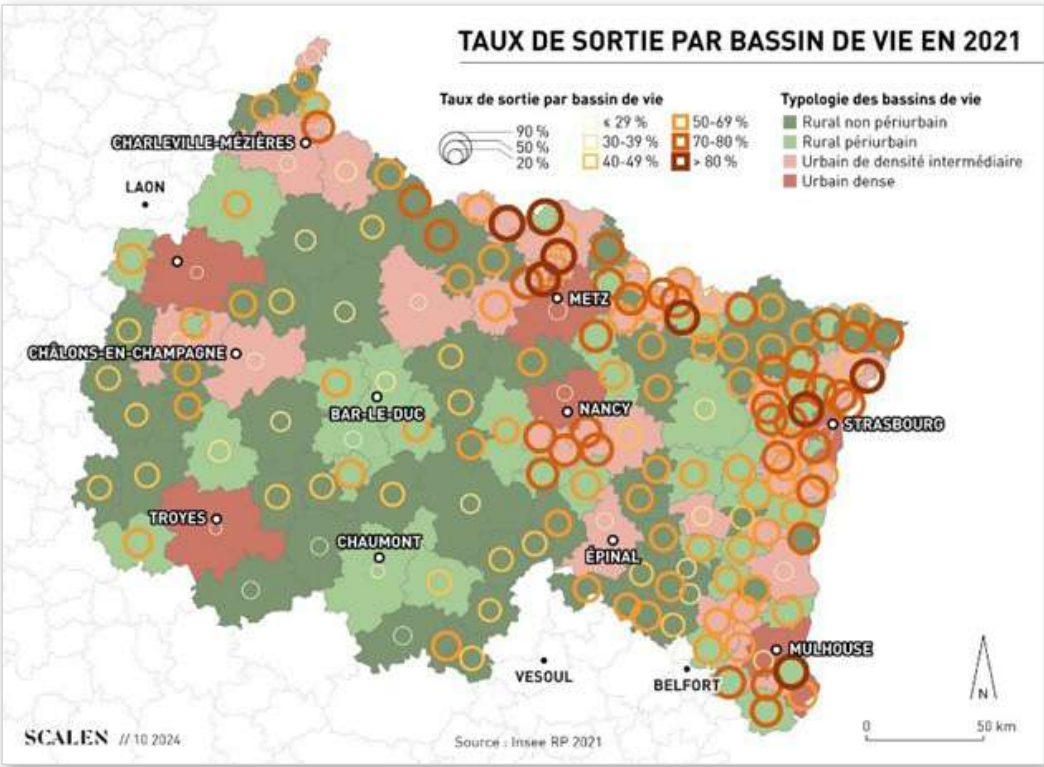
Le réseau 7Est, réseau des agences d'urbanisme du Grand Est, accompagne la Région Grand Est dans la réalisation d'une analyse prospective sur les impacts des dynamiques démographiques.

Le Grand Est se caractérise par la relative atonie de sa dynamique démographique et ne connaît pas ou plus l'attractivité actuelle de l'Ouest et du Sud-Ouest de la France hexagonale (Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Occitanie).

La relative attractivité régionale ne se manifeste que dans quelques territoires, parfois sous influence externe, et des différences impriment leur marque entre les espaces ruraux peu denses et les espaces plus urbains. Dans ce contexte de ralentissement de la croissance démographique, les projections démographiques aux horizons 2050 et 2070 produites par l'INSEE aboutissent à une exception près à une diminution de la population régionale.

Le travail mené par les agences d'urbanisme a pour objectifs de :

- Distinguer les comportements démographiques selon qu'il s'agit de territoires ruraux ou urbains, sous influence ou non d'un pôle, voire d'un territoire transfrontalier.
- Identifier les conséquences prévisibles des dynamiques démographiques sur la vitalité des territoires, de leurs services et besoins et dressera une typologie de ces territoires selon la nature des impacts et incidences qu'elles peuvent entraîner en matière d'aménagement du territoire, des adaptations nécessaires ou de nouveaux services à développer.
- Comprendre et rendre explicite la manière dont le territoire infrarégional se structure et s'organise.



Bilan à mi-parcours du PLH de la Communauté d'agglomération d'Épinal

L'Agence SCALEN a accompagné la Communauté d'agglomération d'Épinal dans le bilan à mi-parcours de son Plan local de l'Habitat (PLH) en s'appuyant sur le suivi de ses actions, pour enrichir les réflexions afin d'envisager d'éventuelles inflexions aux objectifs. Trois grands sujets ont été abordés :

- La ré-interrogation des équilibres du PLH en matière de production de logements, sur la base d'un cadrage des évolutions socio-démographiques et des logements construits ces dernières années.
- Le rappel des éléments de contexte concernant le parc social, et en lien avec les principaux bailleurs l'évaluation des possibilités d'évolution de leurs actions

locales, en particulier concernant les moyens de production de logements hors du pôle urbain central.

- Le questionnement de l'offre sénior existante (analyse des modes d'occupation des logements par les séniors, l'identification des hébergements pour personnes âgées existants et l'adéquation de l'offre pour personnes autonomes existante au regard des besoins actuels et futurs) et des besoins complémentaires à développer.

L'Agence SCALEN a présenté son travail lors de la conférence des maires aux côtés des services de la CA d'Épinal et de ses partenaires.

Observatoire départemental de l'habitat

Le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle s'est engagé dans le développement d'un observatoire dynamique en remplacement de son Atlas qui intégrera l'observatoire de l'habitat.

Les agences AGAPE et SCALEN seront mobilisées pour recueillir les indicateurs dont les services ne disposent pas.

En vue de cette collaboration à venir, les agences ont rédigé en 2024 des notes méthodologiques sur deux thématiques :

la précarité énergétique et les besoins en logements locatifs sociaux hors Métropole du Grand Nancy et Bassin de Pompey.

L'objectif de ces réflexions est de rendre compte de la situation du territoire et d'apporter une aide à la décision sur les deux sujets.

Observatoire habitat de la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

L'Agence SCALEN a accompagné la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat dans l'actualisation de son observatoire, en élargissant son périmètre pour répondre aux critères de la loi Climat et Résilience, qui prévoit une évolution des dispositifs d'observation de l'habitat et du foncier en renforçant leur contenu. En plus des indicateurs habituels ont été intégrés des suivis d'objectifs sur :

- La répartition de la production de logements selon les différents types de fonciers (densification, extension ; dent creuse, friche ; zone PLUi-H...).
- L'occupation du sol, les surfaces imperméabilisées et non imperméabilisées.
- La consommation foncière selon l'utilisation.
- La description des friches par origine et par vocation future.
- L'identification des potentiels fonciers.

Mobilisation du parc résidentiel vacant pour l'arrivée d'actifs dans le cadre du projet CIGÉO

Le chantier lié à la construction du Centre industriel de stockage géologique de déchets nucléaires (CIGEO) devrait débiter à horizon 2030.

Afin de s'assurer de la disponibilité des logements nécessaires pour accueillir, dans un premier temps les ouvriers qui participeront à la construction, puis les personnels qui travailleront sur le site, l'Agence SCALEN a accompagné les Directions départementales de Haute-Marne et de Meuse, sur les stratégies à adopter en matière d'hébergement, de réhabilitation de logements, de remise de biens vacants sur le marché, etc.



Les besoins en main d'œuvre estimés montrent un pic de plus de 2 000 salariés durant la phase de chantier, qui s'échelonne sur une période de 15 ans, puis la création d'environ 1 000 postes.

Cette réflexion porte sur le territoire de proximité situé autour de la commune de Bure qui s'étend sur six intercommunalités réparties sur la Haute Marne et la Meuse : Grand Saint-Dizier, Der et Vallées (52), Bassin de Joinville en Champagne (52), Bar-le-Duc-Sud Meuse (55), Commercy-Void-Vaucouleurs (55), Portes de Meuse (55) et Pays de Revigny-sur-Ornain (55).

En 2024, SCALEN a proposé une méthodologie, présentée en préfecture de la Meuse lors d'un COPIL le 24 septembre 2024. Le travail se poursuivra tout au long de l'année 2025.

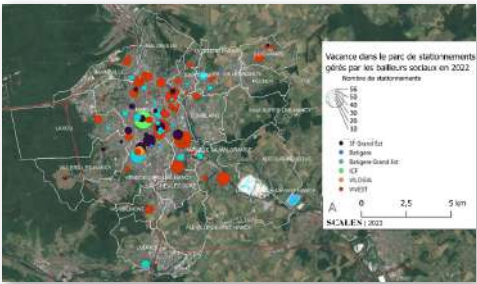
Stationnement résidentiel dans le parc locatif social

Une première analyse du stationnement résidentiel dans le parc locatif social a été menée en 2013 par l'Agence SCALEN. Ce travail avait montré que 25 % des places de stationnement proposées par les bailleurs sociaux étaient inoccupées.

En 2024, une mise à jour de l'analyse a été réalisée afin de connaître l'offre de stationnement disponible dans le parc localisé à proximité immédiate des axes de transport structurants des futures lignes du bus à haut niveau de service (BHNS) et des pistes cyclables.

En effet, la suppression de places de parking publiques dans le cadre de réaménagements urbains implique la recherche de nouveaux stationnements disponibles au sein des parcs sous-utilisés. La réutilisation des places vacantes dans le parc HLM a été identifiée comme piste intéressante à explorer pour compenser une partie des places publiques perdues.

Cette analyse est également l'occasion de regarder de plus près l'état de la vacance par bailleur et par commune au sein de la Métropole du Grand Nancy.

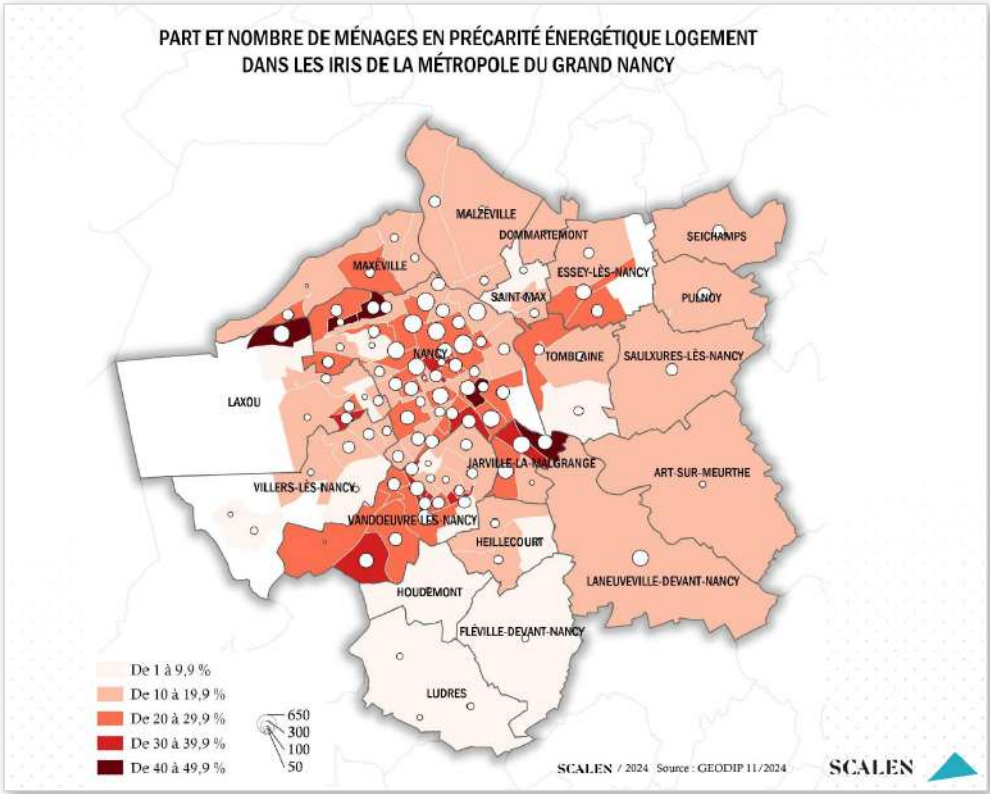


Les données ont été recueillies au premier trimestre 2023 auprès des 8 bailleurs les plus importants de la Métropole du Grand Nancy : 3F Grand Est, Batigère, Batigère solidaire, ICF, MMH, OMH, Vilogia et Vivest.

Lutte contre la précarité énergétique

Dans un contexte de montée de la précarité énergétique face à l'augmentation des dépenses dans le revenu des ménages, de renouvellement du Pacte des solidarités, et de liens à créer avec le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) sur les problématiques de rénovation du parc de logements dans la Métropole du Grand Nancy, l'Agence SCALEN a identifié les secteurs les plus touchés par la Précarité Énergétique Logement (PEL) permettant à la Métropole d'adapter sa politique de lutte contre la précarité énergétique et d'amélioration durable de l'habitat.

Ce travail a permis la réalisation d'une carte interactive comportant un score de probabilité de précarité énergétique à l'échelle des bâtiments, à partir d'un croisement d'indicateurs (revenus, précarité énergétique, ancienneté du parc, qualité énergétique du parc...). Cet outil une fois déployé permettra aux services de la Métropole et de ses opérateurs de se rendre sur le terrain pour cibler les habitants des immeubles potentiellement concernés par la problématique.

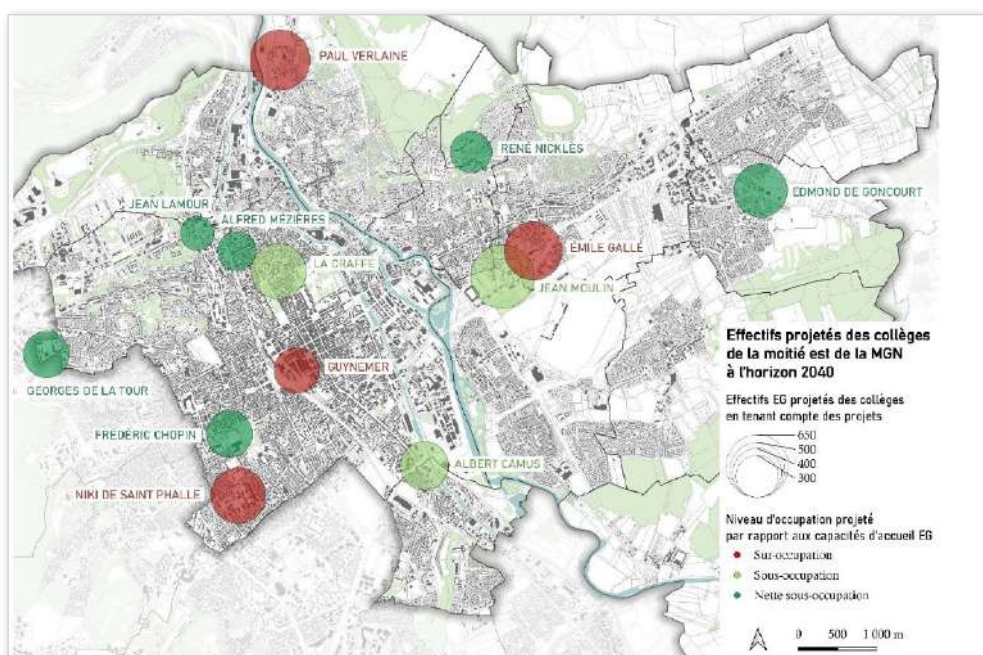


Analyse prospective des collèges de la Métropole du Grand Nancy

L'Agence a accompagné les services du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle pour disposer de projections d'effectifs dans les collèges publics à horizon 2040, en prenant en compte l'impact des grands projets urbains.

L'analyse a porté sur la moitié Nord-Est de la Métropole au regard :

- Des grands projets urbains.
- Des évolutions démographiques passées et actuelles.
- Des perspectives d'évolution des effectifs des écoles et des collèges à horizon 2040.



Lutte contre la vacance

La question de la lutte contre les logements vacants a été abordée en 2024 dans le cadre des réflexions portant sur l'ORT de Nancy (Opération de Revitalisation de Territoire).

SCALEN a participé à plusieurs réunions de travail sur ce sujet. Elle a également réalisé des analyses qui ont alimenté les échanges lors de ces réunions.

En juin 2024, une première analyse a été effectuée à partir des données des fichiers fonciers. Elle a permis de caractériser la vacance structurelle identifiée dans le périmètre de l'ORT (logements vacants depuis plus de 2 ans) : durée de la

vacance, taille d'immeuble, secteurs de concentration afin d'aider à définir une stratégie d'intervention...

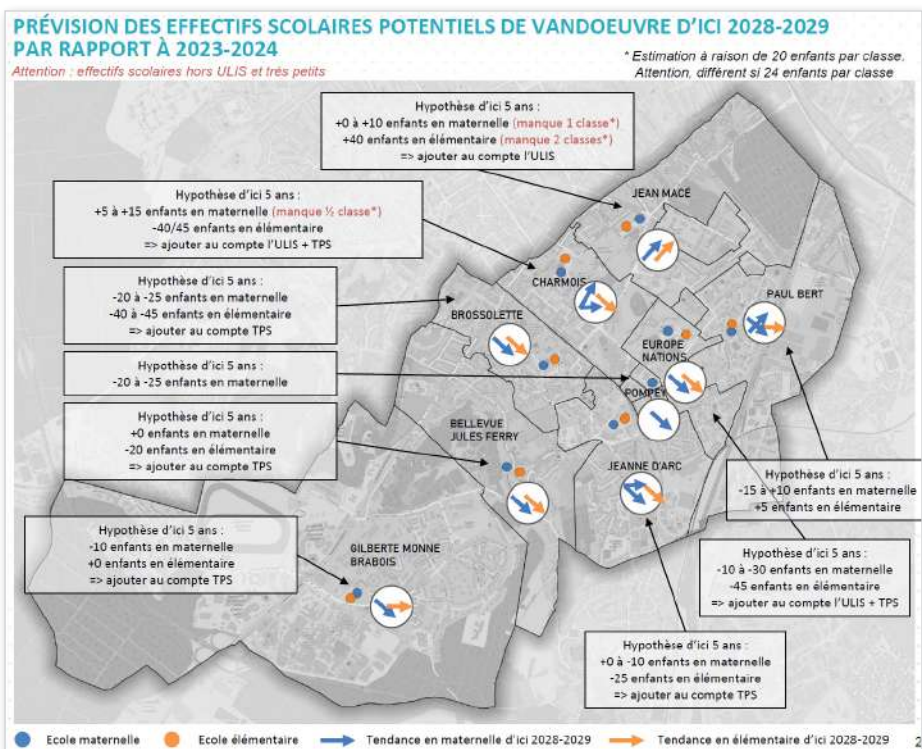
En fin d'année, l'analyse de la vacance sur le périmètre de l'ORT a été affinée en lien avec la SAPL Grand Nancy Habitat, qui a transmis à SCALEN le fichier LOVAC actualisé sur la plateforme Zéro Logement Vacant. Cette actualisation a permis de mieux caractériser ce phénomène : statut des propriétaires, localisation, mise en évidence de logements identifiés comme vacants alors que fiscalement ce sont des locaux d'activités ou de dépendances liées aux commerces.

Analyse prospective des groupes scolaires à Vandœuvre-lès-Nancy

Dans un contexte de baisse des effectifs scolaires, et au regard des grands projets de restructuration urbaine dans l'ensemble de la commune (NPRU, ZAC, grandes opérations), l'Agence a accompagné la commune sur 3 axes :

- L'identification des évolutions démographiques et des perspectives d'évolution des effectifs scolaires selon les quartiers à horizon +5 ans.

- L'analyse des capacités des installations actuelles, et des capacités projetées pour répondre à l'évolution des besoins scolaires et périscolaires (notamment la restauration scolaire).
- Des propositions d'extension ou de transformation d'un groupe scolaire et proposition de modifications ponctuelles de cartes scolaires.



Mise en place d'un observatoire territorial de l'habitat à Vandœuvre-lès-Nancy

L'Agence SCALEN a accompagné la ville de Vandœuvre-lès-Nancy dans la mise en place d'un observatoire territorial numérique (webcarto, Power Bi...).

En 2024, plusieurs réunions de travail avec la commune ont permis de préciser la méthodologie à déployer :

- Proposition des indicateurs à mobiliser.
- Recensement des sources de données (INSEE, CAF, Fichiers Fonciers, DV3F, SITADEL, Education Nationale, RPLS, SNE, DPE ...).

La commune complète les indicateurs identifiés par SCALEN grâce à ses propres données.

La consolidation des indicateurs a été finalisée en début d'année 2025 et la version test de l'observatoire sera réalisée en 2025.

FONCIER

Approche différenciée des zones commerciales

En France, toutes les grandes agglomérations sont aujourd’hui confrontées au même défi de restructuration de leurs entrées de ville commerciales. Pour ces territoires, l’enjeu est de transformer cette apparente contrainte en une réelle opportunité à l’heure du ZAN et des défis climatiques.

En lien avec l’EPF Grand Est qui s’interroge sur son intervention potentielle dans les zones commerciales où se jouent des stratégies financières de grandes foncières privées, les 5 agences d’urbanisme lorraines et champardennaises, sous le pilotage de SCALEN, ont examiné comment des zones commerciales en « entrée de ville » des agglomérations du Grand Est ou à l’échelle nationale, ont pu engager des démarches urbaines et des processus opérationnels pour faire évoluer et muter leurs espaces.

Chaque Agence a présenté un retour d’expérience d’un projet de transformation ou d’évolution d’une zone commerciale, en mettant en avant les réponses organisationnelles, opérationnelles, financières qui ont été apportées par le ou les maîtres d’ouvrage.

Elle a identifié également les difficultés de mise en œuvre, et établit une lecture critique de l’opération.

Les enseignements tirés de l’ensemble de ces fiches ont été ensuite synthétisés dans une analyse multicritères mettant en exergue une compréhension des facteurs dynamiques de mutation de ces espaces commerciaux, en particulier les processus opérationnels.

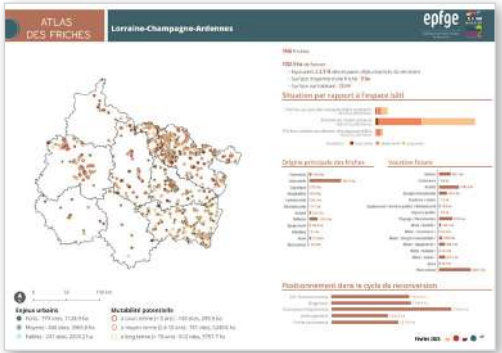
Les éléments significatifs de ces 5 retours d’expérience ont été présentés aux services de l’EPFGE lors d’un café-conférence au premier trimestre 2025.

Observatoire des friches de Lorraine Champagne-Ardenne

Entre 2014 et 2018, l’Établissement public foncier de Grand Est (EPFGE) a réalisé un inventaire des friches sur les quatre départements lorrains. Ce travail a été consolidé grâce à l’expertise des agences d’urbanisme AGAPE, AGURAM et SCALEN, qui ont mutualisé les inventaires départementaux pour créer une base de données commune, enrichie par un bilan quantitatif et qualitatif à l’échelle du territoire. Les agences AUDC et AUDRR ont ensuite été associées à la démarche, élargissant ainsi la couverture territoriale de l’observatoire.

En 2020, l’observatoire des friches a été structuré avec l’ajout de nouvelles données, incluant notamment des indices de mutabilité et des enjeux urbains. Une base unique et un atlas interactif ont été mis en ligne sur le site web de l’EPFGE.

Depuis 2021, cet observatoire fait l’objet d’une actualisation annuelle. En 2024, SCALEN a poursuivi cette dynamique en mettant à jour les données sur le Sud Meurthe-et-Moselle et les Vosges.



Observatoire du foncier et de l'habitat

Dans le cadre de la mise en œuvre du ZAN, l'article 205 de la loi Climat & Résilience du 22 août 2021 renforce le volet foncier des observatoires de l'habitat adossés au PLH. Elle propose de capitaliser sur ces dispositifs en renforçant leur contenu et en précisant les modalités de mise en œuvre.

Le réseau des agences d'urbanisme de Lorraine et Champagne-Ardenne a accompagné l'Établissement public foncier de Grand Est (EPFGE) dans son offre de services aux 27 collectivités concernées par l'obligation de mettre en œuvre un observatoire Habitat-Foncier (OHF).

En lien avec les agences du réseau, l'Agence SCALEN a réalisé un guide méthodologique permettant la mise en œuvre d'un observatoire Habitat-Foncier. Ce guide décrypte les indicateurs permettant de répondre aux items définis relatifs à la mise en œuvre des OHF. Il propose une « grille de lecture critique » des indicateurs à mobiliser et de leur mise en œuvre :

- Variables à utiliser (méthodologie, les résultats attendus...).
- L'accès à ces informations (sources et fournisseurs de l'information).
- Périodicité d'actualisation des données.
- Les limites de l'utilisation des données.
- Niveau de complexité des variables dans leur mise en œuvre.



Éclairage en matière d'urbanisme, d'habitat et de planification

En collaboration avec l'EPFGE et les 5 agences d'urbanisme de son réseau, des temps d'échanges et de partages ont été organisés sur les problématiques locales en matière d'urbanisme, d'habitat et de planification.

Dans ce cadre, l'Agence SCALEN a organisé un séminaire en visioconférence le 10 décembre 2024 avec une trentaine de participants. Ce séminaire d'échanges a porté sur les sujets suivants :

- Actualités de la planification dans le Sud Lorraine :
 - Révision du SCoT Sud 54
 - PLUi Métropole du Grand Nancy
 - PLUi Meurthe Mortagne Moselle
 - Révision du PLUi du Territoire de Lunéville à Baccarat
- Informations sur des missions en cours sur d'autres territoires :
 - Thermalisme et développement territorial dans les Vosges
 - Propositions de réponses aux besoins futurs de logements autour du projet CIGEO.

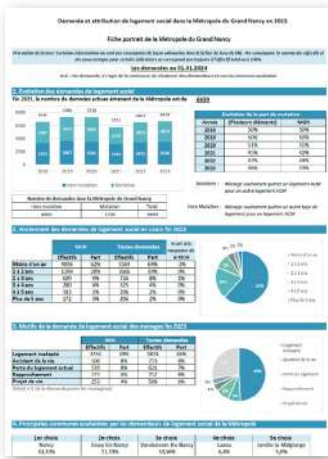
COHÉSION SOCIALE
ET TERRITORIALE

Politique d'attribution des logements sociaux dans la Métropole du Grand Nancy

Depuis 2019, l'Agence SCALEN accompagne la Métropole du Grand Nancy dans la mise en place de sa politique d'attribution des logements sociaux à travers sa Conférence intercommunale du logement (CIL). Elle apporte un appui technique pour suivre l'état des lieux de la demande et des attributions, ainsi que les objectifs fixés dans la Convention intercommunale d'attribution (CIA) de la Métropole.

En 2024, l'Agence SCALEN a poursuivi cet accompagnement en assurant le suivi statistique de la mise en œuvre et l'évaluation de la convention intercommunale d'attribution à travers :

- **Le suivi annuel des données relatives aux demandes de logements sociaux** et aux attributions sur le périmètre de la Métropole : pour chacune de ses 20 communes, une fiche monographique est réalisée sur la base de données issue du système national d'enregistrement des demandes de logement locatif social.
- **Le suivi de l'évolution de l'occupation du parc locatif social** à plusieurs échelles (Métropole, Quartiers politique de la ville, etc.). L'analyse repose sur l'enquête sur l'occupation du parc social, organisée tous les deux ans par les bailleurs.



Par ailleurs, les dispositions de la convention, signée pour une durée de six ans (2019-2024), arrivent à échéance. L'année 2024 a été l'occasion d'évaluer et de dresser le bilan de la réalisation des objectifs, ainsi que de mesurer l'impact de la politique d'attribution et des moyens mobilisés sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy.

Un large état des lieux a été réalisé pour observer les évolutions du parc social dans son ensemble : évolution du patrimoine, occupation du parc, état de la demande et des attributions, etc.

Observatoire et suivi du Contrat de Ville de la Métropole du Grand Nancy

À partir du 1^{er} janvier 2024, la géographie de la Politique de la Ville a été mise à jour, obligeant les territoires à élaborer leur nouveau Contrat de Ville intitulé « Engagement Quartiers 2030 » en adoptant une démarche participative pour permettre aux habitants de définir les priorités.

En 2023, l'Agence SCALEN a accompagné la Métropole du Grand Nancy dans ce processus de diagnostic afin de dresser un bilan précis des enjeux du territoire. Pour ce faire, un « baromètre des quartiers » a été créé, combinant sondages auprès des habitants, enquêtes auprès des acteurs du territoire et bilan des dispositifs structurants la Politique de la Ville à partir des actions existantes.

En 2024, l'accompagnement de l'Agence SCALEN s'est poursuivi avec la préfiguration d'un observatoire du nouveau contrat de ville, visant à suivre dans un premier temps les données socio-démographiques des quartiers prioritaires de manière interactive.

L'Observatoire de la Politique de la Ville de la Métropole du Grand Nancy est un outil conçu pour analyser, comprendre et visualiser les dynamiques démographiques et sociales dans les quartiers prioritaires politique de la ville (QPV) du territoire grâce à une approche interactive. L'observatoire serait composé de deux éléments :

- Un tableau de bord : un ensemble d'indicateurs et de graphiques dynamiques pour suivre l'évolution des tendances politiques, des élections et des politiques publiques locales.
- Une Web-cartographie : une visualisation géographique interactive qui vous permet d'explorer les dynamiques territoriales à différentes échelles.

Élaboration du Contrat de ville de la Communauté d'agglomération d'Épinal

La loi Lamy du 21 février 2014 a redéfini la géographie de la politique de la ville pour concentrer les moyens vers les territoires les plus en difficulté et simplifier les différentes interventions publiques. La nouvelle génération, intitulée « Engagement Quartiers 2030 », vise à renforcer l'action publique en impliquant citoyens, collectivités et divers acteurs pour répondre aux priorités locales dans les Quartiers prioritaires (QPV).

L'Agence SCALEN a accompagné la Communauté d'agglomération d'Épinal dans l'élaboration de son nouveau Contrat de Ville. Ce processus a été structuré en quatre phases principales :

- **Définition des orientations stratégiques :** analyse des enjeux locaux à partir de ressources documentaires et d'enquêtes auprès des acteurs locaux pour identifier les priorités.
- **Élaboration des objectifs et du cadre d'actions :** organisation de huit ateliers thématiques avec les acteurs du territoire pour traduire les orientations en objectifs concrets et actions adaptées à mettre en place dans les quartiers.
- **Mise en place d'une gouvernance adaptée :** définition d'un cadre de pilotage pour garantir une coordination efficace entre les acteurs impliqués.
- **Finalisation du contrat de ville :** rédaction du document final intégrant orientations, actions et modalités de mise en œuvre, avec une mise en application dès septembre 2024.



Attractivité des formations de l'ESR Lorraine, mobilité et insertion professionnelle des étudiants lorrains

Il est essentiel de comprendre la mobilité estudiantine en Lorraine mais aussi avec le reste de la France et les pays frontaliers, afin d'orienter le pilotage des problématiques ESRI dans le Sillon Lorrain.

Ce sujet questionne l'offre de formations, l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche, mais aussi les choix individuels des étudiants, ou encore la géographie de l'insertion professionnelle.

Après plusieurs réunions avec l'AGURAM et l'AGAPE, coordonnées par SCALEN, les agences ont établi une note méthodologique avec les différents éléments à analyser, et les points de blocage à lever pour pouvoir y répondre.

Cependant les bases de données rares et morcelées n'ont pas permis à l'Agence de poursuivre cette mission.

Effectifs étudiants dans la Métropole du Grand Nancy

En 2023 et 2024, la Métropole du Grand Nancy a animé les Assises de la vie étudiante avec pour objectif l'élaboration, fin 2024, d'une feuille de route et la mise en place d'actions concrètes.

Pour accompagner ce projet, l'Agence SCALEN a proposé des analyses chiffrées de contexte mais aussi de cartographies, et a participé aux différents COPIL/COTECH.

Par ailleurs le travail de veille a permis d'alimenter l'observatoire territorial du logement étudiant (OTLE), des interventions lors d'événements organisés par les partenaires de l'Agence, et le travail sur la réflexion autour d'une Cité internationale étudiante dans la Métropole.

Mise en place de la Conférence intercommunale du logement de la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat

La Loi Égalité et Citoyenneté a instauré la mise en place d'une Conférence intercommunale du logement (CIL) comme instance partenariale de pilotage de la politique d'attribution des logements sociaux.

Son rôle est de fixer des engagements communs afin d'atteindre les objectifs d'attribution définis dans la Convention intercommunale d'attribution (CIA) et d'assurer une gestion partagée des demandes via le Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDID).

Dans ce cadre, la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB), ayant adopté un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) intégrant un Programme local de l'habitat (PLH), devait mettre en place un système de cotation des demandes de logement social avant le 31 décembre 2023.

L'Agence SCALEN a accompagné la CCTLB dans l'animation des travaux d'élaboration des documents cadres. Un diagnostic approfondi a ainsi été mené à partir des bases de données nationales (INSEE, SNE, RPLS...) et des contributions des acteurs locaux (bailleurs sociaux, État, DDT, Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, etc.).

Cette analyse a permis d'identifier les principaux enjeux en matière d'attribution de logements sociaux sur le territoire. Deux réunions thématiques ont ensuite été organisées :

- Avec les bailleurs sociaux, l'État et la CCTLB pour consolider le diagnostic et valider les premiers constats.
- Avec l'ensemble des parties prenantes de la CIL afin de partager les résultats, approfondir les enjeux et esquisser des pistes d'orientation.

Les contributions des partenaires ont également été recueillies. À l'issue de cette démarche, un projet de Document d'orientation stratégique (DOS) a été présenté en séance plénière de la CIL avant validation par le conseil communautaire en février 2024.

Les travaux se poursuivent désormais avec la rédaction de la CIA, suivie de celle du PPGDID.



ENVIRONNEMENT

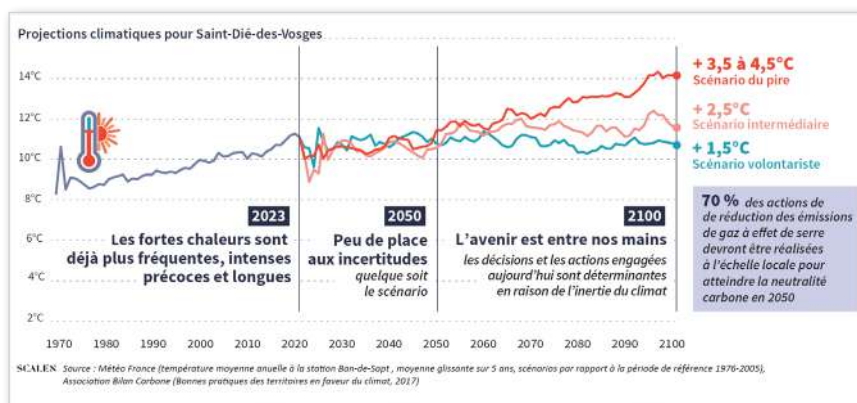
Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

L'Agence SCALEN a accompagné les élus de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges (CASDDV) dans la définition de leur 1^{er} Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Puis, après une phase de préfiguration, le 1^{er} semestre 2024 a été consacré au lancement de l'élaboration du diagnostic, notamment :

- **La présentation de premiers éléments de constats** aux partenaires en comité technique, puis aux élus lors de 2 comités de pilotage.
- **La construction et le lancement d'un questionnaire** auprès des 77 communes du territoire, pour recenser les différentes actions participant à la réduction des consommations d'énergie et à la lutte contre le changement climatique.
- **Des entretiens avec des partenaires de l'Agglomération**, dans le but d'approfondir les enjeux en matière d'adaptation des ressources du territoire au changement climatique (eau, forêt, agriculture et

développement économique) : PETR Pays de la Déodatie, PNR des Ballons des Vosges, Agence de l'Eau Rhin Meuse, EPTB Meurthe-Madon, Vosges&Co, Chambre d'agriculture des Vosges, ONF, CRPF...

Prévus au 2nd semestre, les travaux sur la définition des objectifs de décarbonation et de la stratégie d'adaptation ont été repoussés à la demande de la collectivité, du fait de la concertation lancée par l'État autour des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR) et d'un agenda politique local chargé (notamment arrêt du PLUi-H).



Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Métropole du Grand Nancy

La Métropole du Grand Nancy a adopté définitivement son 2^e PCAET en avril 2024. Pour marquer l'entrée en vigueur de ce dernier et poursuivre la dynamique de transition écologique amorcée lors de l'élaboration, un troisième rendez-vous avec les partenaires de la COP territoriale a été organisé. Après une conférence de Julien Dossier, une table ronde animée par l'Agence SCALEN a permis de mettre en scène l'engagement pour le climat d'acteurs du territoire, avec les témoignages de l'Université de Lorraine, de l'industriel

Fives Nordon, et du groupe Spie Batignolles. L'accompagnement de la collectivité s'est poursuivi tout au long de l'année 2024.



Stratégie d'adaptation au changement climatique et aux fortes chaleurs de la Métropole du Grand Nancy

Face à la multiplication et l'intensification des risques climatiques, la Métropole du Grand Nancy souhaite, en cohérence avec son nouveau PCAET, se doter d'une stratégie renforcée en matière d'adaptation et de résilience. L'Agence SCALEN a éclairé les réflexions, notamment pour :

- Mieux connaître les risques climatiques et leurs impacts sur le cadre de vie (bâtiments), les ressources (eau, forêt) et le fonctionnement de l'agglomération (infrastructures, réseaux et équipements publics).

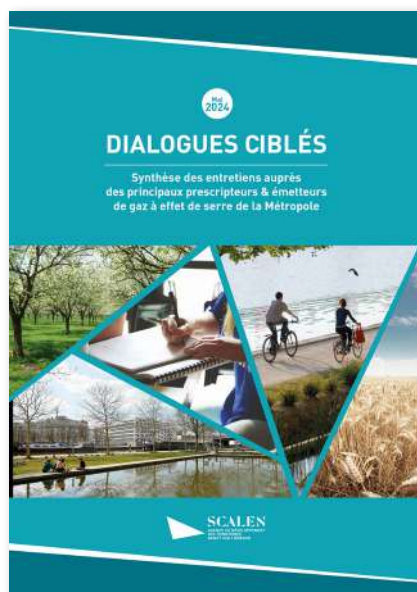
- Établir un état des lieux des actions d'adaptation déjà mises en place par les services de la Métropole et des différents questionnements soulevés.

Cette mission a toutefois été mise en suspens par la collectivité, dans l'attente de l'arrivée prochaine d'un chef de service sur cette question au sein de la Direction Climat et Transition Énergétique.

Conduite de dialogues ciblés avec les principaux prescripteurs et émetteurs de gaz à effet de serre de la Métropole du Grand Nancy

Dans son nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la Métropole du Grand Nancy définit une trajectoire de décarbonation ambitieuse à l'échelle du territoire. Or, la réussite cette trajectoire nécessite la mobilisation de tous. Dans ce contexte, l'Agence SCALEN a accompagné la Métropole pour conduire des « Dialogues ciblés » dans l'objectif de mieux connaître les initiatives existantes et d'initier un premier contact avec les principaux prescripteurs du territoire et les acteurs déjà engagés dans la transition. Au total, ont été rencontrés :

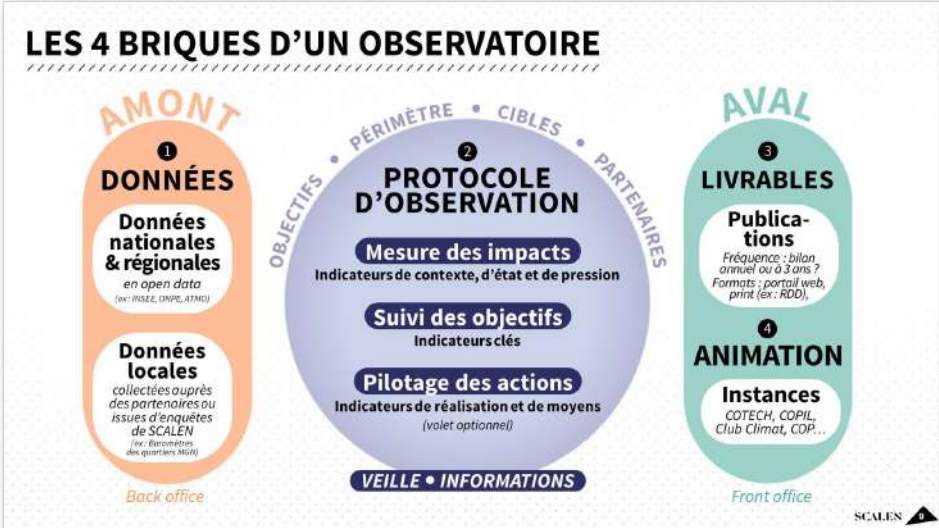
- 5 acteurs institutionnels au titre de leur patrimoine immobilier, de leur rôle de donneur d'ordre et d'appui au développement du territoire : l'État, la Région, le Département, le CHRU de Nancy et l'Université de Lorraine.
- 6 acteurs économiques au regard de leur engagement dans une démarche de décarbonation : les industriels Novacarb et Nordon, le groupe immobilier Spie Batignolles, le transporteur Vigneron, l'entreprise Quipment et l'association en charge de l'animation du Technopôle de Brabois (NB Tech).



Mise en place d'un observatoire
Climat – Air – Énergie

Dans le cadre de son programme d'actions, le nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Métropole du Grand Nancy prévoit la mise en place d'un observatoire. Avec l'appui d'exemples issus d'autres territoires, l'Agence a animé une réunion de travail sur les modalités de fonctionnement de cet observatoire, les cibles, en vue de son élaboration.

La séance a permis de soulever plusieurs questionnements, notamment concernant l'articulation du futur dispositif avec d'autres outils existants (ex : la plateforme « Territoires en Transitions » de l'État, l'observatoire régional climat-air-énergie animé par ATMO). Les travaux de l'observatoire seront lancés en 2025-2026, après clarification des attentes de la Métropole.



Trame Verte et Bleue
et potentialité de végétalisation

Inscrit dans le Plan Biodiversité et consolidé par la loi Climat et Résilience, l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) appelle à préserver le vivant par la renaturation.

Ce dernier implique donc pour les territoires de définir une stratégie de préservation et de renaturation qui permet de redonner une plus grande place à la pleine terre, à l'eau et à la biodiversité, notamment en milieu urbain.

La nature en ville devient un élément structurant de la programmation urbaine au même titre que d'autres enjeux plus classiquement admis : production de logements et d'équipements publics, développement de commerces de bureaux, accessibilité, mobilité, etc.

L'Agence a identifié, quantifié et hiérarchisé sur le territoire de la ville de Nancy les espaces à végétaliser. Elle a proposé deux méthodes à partir de données existantes permettant de définir :

- Le potentiel de végétalisation du foncier appartenant à la Ville de Nancy grâce à :
 - > Un état des lieux des espaces de nature en fonction des 3 strates végétales.
 - > Une identification du foncier public nancéen non végétalisé et son potentiel de végétalisation.
- Le potentiel de végétalisation sur les autres espaces publics afin de définir une trame végétale plus structurante. La méthode proposée est basée sur des ateliers de co-construction avec les acteurs publics concernés.



Source : Ville de Nancy

Analyse prospective de la ressource en eau

L'EPTB Meurthe Madon engage une analyse quantitative sur les besoins et la disponibilité de la ressource en eau sur le bassin de la Moselle pour le compte d'un collectif qui associe l'EPTB aux deux Syndicats Mixtes Moselle Amont et Moselle Aval, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, de la Région Grand Est et d'EDF.

Les agences SCALEN et AGAPE ont apporté leurs connaissances sur la conduite de ce type de démarche qui, autour d'une étude technique et prospective, devra faire l'objet d'une large appropriation et d'une concertation nourrie pour aboutir à des propositions qui engageront tous les territoires concernés.

Le démarrage effectif de cette démarche a été reporté en 2025.



SANTÉ

E-MEUSE SANTÉ

Le Portail PASST : un outil structurant pour les dynamiques territoriales de santé

Partenaire du projet e-Meuse Santé, l'Agence SCALEN a poursuivi en 2024 sa mission d'enrichissement du PASST – Portail d'Accès aux données de Soins et de Santé Territorial. Une nouvelle version du portail a été développée, proposant davantage de fonctionnalités et une meilleure lisibilité des données.

Le PASST intègre désormais une webcartographie interactive ainsi qu'un tableau de bord dynamique, permettant des analyses plus poussées à l'échelle des départements et des EPCI. Développé dans le cadre du projet e-Meuse, cet outil vise trois objectifs principaux à l'échelle des départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et de la Haute-Marne :

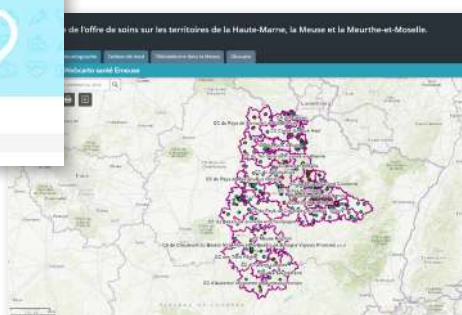
- Mieux connaître la structuration de l'offre de soins, grâce à la géolocalisation des professionnels, des informations sur leur spécialité, leur âge, et une analyse sociodémographique fine des territoires.
- Évaluer les besoins en offre de soins en fonction des caractéristiques de la population et des facteurs de fragilité (comme le vieillissement).
- Produire des analyses prospectives, notamment en lien avec le vieillissement des professionnels de santé ou la création de structures telles que les maisons de santé ou les centres de télémédecine.

À l'initiative d'e-Meuse Santé, un comité éditorial a été mis en place, réunissant l'Agence Régionale de Santé Grand Est, la Région Grand Est, les CPAM des trois départements partenaires, ainsi que les équipes locales afin de réfléchir aux prochaines orientations du PASST.

Dans le cadre de la politique santé portée par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, SCALEN a réalisé des « diagnostics flash » sur les six territoires du département. Ces diagnostics ont permis de valoriser les apports du PASST pour favoriser un dialogue partagé entre les professionnels, les institutions et les élus. L'Agence est également intervenue lors des conférences territoriales santé de Val de Lorraine et de Terres de Lorraine, organisées entre décembre 2023 et septembre 2024, afin de présenter le PASST dans le cadre du projet e-Meuse Santé.

Par ailleurs, SCALEN a participé aux travaux du groupe innovation d'e-Meuse, notamment sur l'élaboration d'une méthodologie de diagnostic pré- et post-implantatoire des sites de télémédecine, ainsi que sur leur évaluation.

Enfin, l'Agence a contribué aux réflexions animées par e-Meuse autour de la structuration d'une filière Santé Numérique.



Démarche Santé dans la Communauté d'agglomération d'Épinal

L'Agence a mis à profit son savoir-faire en matière d'analyse des données santé et l'expérience acquise dans le cadre d'e-Meuse Santé ou auprès de la Métropole du Grand Nancy pour accompagner la Communauté d'Agglomération d'Épinal dans la conduite d'une démarche d'analyse des problèmes d'accès aux soins.

En établissant un diagnostic territorial, menant des auditions, et animant des ateliers avec les professionnels et institutions, l'Agence a pu rassembler les points de vue, les idées et les propositions pour esquisser des orientations de travail.

Cette démarche s'est poursuivie en 2024 : animation d'ateliers thématiques et territoriaux permettant de finaliser un plan d'actions pour le territoire associant toutes les parties prenantes. Sept enjeux et vingt-cinq actions ont été identifiés. Un séminaire final associant les acteurs locaux de la santé a permis de restituer ce plan d'actions et l'ensemble des travaux menés par SCALEN depuis 2023.



Atlas Santé – Bien-Être de Meurthe-et-Moselle

Dans le prolongement des conférences territoriales santé organisées sur les six territoires de Meurthe-et-Moselle entre décembre 2023 et septembre 2024 (Longwy, Briey, Val de Lorraine, Terres de Lorraine, Grand Nancy et Lunévillois), et portées par le Département, l'Agence SCALEN, en lien avec l'AGAPE, a engagé l'actualisation de l'Atlas Santé – Bien-Être.

Ces rencontres ont permis de partager la politique santé départementale, de finaliser un état des lieux précis, de recueillir les besoins locaux et de co-construire une stratégie territorialisée autour de trois axes :

- La prévention transversale aux politiques publiques.
- L'accès aux soins et la lutte contre la désertification médicale.
- L'innovation comme levier en santé.



Dans ce contexte, et à la suite de la précédente édition datant de 2021, l'Atlas Santé – Bien-Être de Meurthe-et-Moselle a été actualisé afin de s'inscrire comme un outil de connaissance et d'aide à la décision, permettant un suivi continu des inégalités de santé. Il adopte une approche globale, articulée autour de 4 nouveaux chapitres de la sociodémographie du territoire, de l'offre de soins et l'état de santé de la population, la précarité en lien avec la santé, ainsi que la prévention.

L'Atlas met également l'accent particulier sur la prévention, en explorant des thématiques telles que la santé mentale, l'alimentation, la pratique sportive ou encore la santé environnementale. Il met en lumière les déterminants de santé dans leur contexte territorial, dans le but d'offrir des clés pour améliorer la santé et le bien-être des habitants.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Mise en place d'un observatoire de santé métropolitain

SCALEN accompagne la Métropole du Grand Nancy dans la mise en œuvre de son Contrat Local de Santé (CLS), ainsi que dans le déploiement plus large de ses politiques de santé sur le territoire.

Dans ce cadre, l'Agence travaille à la mise en place d'un observatoire de santé numérique permettant un suivi régulier et une actualisation continue des données relatives à la santé du territoire. Cet outil vise à améliorer la connaissance de l'état de santé des populations, à identifier les inégalités territoriales de santé et à orienter les politiques publiques dans la durée.

Cet observatoire constitue l'un des volets du futur observatoire métropolitain de la santé, en soutien aux réflexions engagées dans le cadre du 3^e Contrat Local de Santé (2024- 2028).

L'Agence participe également à différents groupes de travail portant sur plusieurs axes du CLS, en apportant aux partenaires son appui : croisement des données territoriales, analyse spatiale, lecture transversale des dynamiques urbaines et sociales.

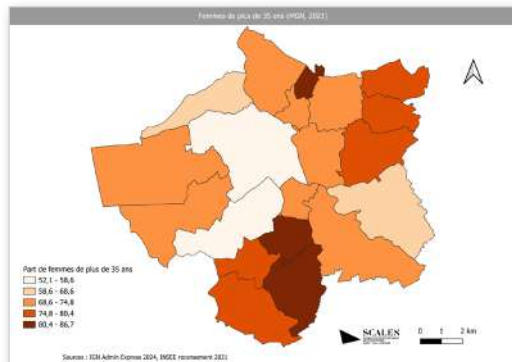
Elle est notamment impliquée dans les travaux autour de la responsabilité populationnelle. Des échanges sont en cours avec le CHRU de Nancy autour de la prévention du diabète, afin d'explorer les possibilités d'un meilleur repérage des personnes fragiles, en lien avec les dynamiques territoriales de santé.

Facilitation à l'installation de maisons de santé pluriprofessionnelles dans la Métropole du Grand Nancy

Suite au diagnostic territorial et à la proposition de création et de maillage de Maisons de Santé visant à garantir une couverture équilibrée du territoire, l'Agence a apporté son appui à la Métropole du Grand Nancy dans sa politique de soutien au développement de l'exercice coordonné des soins. Elle a ainsi participé aux échanges en amont avec les professionnels souhaitant s'engager dans un projet collectif, en mobilisant sa capacité d'analyse de l'offre de soins existante, des besoins estimés et des dynamiques urbaines, afin de faciliter l'élaboration des projets de santé.

Dans ce cadre, l'Agence propose également aux porteurs de projets des diagnostics flash territoriaux, permettant d'objectiver l'offre de soins en place et les besoins du territoire, pour les accompagner au mieux dans leur installation.

Ce soutien s'inscrit dans le cadre du CLS et du pilotage de l'Observatoire Territorial de la Santé. Il prend la forme d'un appui à la rédaction des projets de santé, basé sur l'analyse d'indicateurs ciblés (socio-économiques, sanitaires, prévalences pathologiques) propres aux secteurs d'implantation. Cette approche locale offre une aide précieuse aux professionnels engagés dans le développement de futures MSP et dans la structuration de leur projet.



ÉCONOMIE

APPUI À L'ÉLABORATION DE STRATÉGIES ÉCONOMIQUES

Positionnement du thermalisme dans les stratégies territoriales des Vosges et de la Haute-Marne

Aux côtés de la Région Grand Est – Maison de la Région d'Épinal – l'Agence SCALEN a mené une réflexion sur la redynamisation territoriale de cinq stations thermales des Vosges et de Haute-Marne (Vittel, Contrexéville, Bains-les-Bains, Plombières-les-Bains et Bourbonne-les-Bains), dans leurs dimensions individuelles et collectives de développement.

Tout au long de l'année 2024, SCALEN a conduit une analyse sur l'activité thermique et le développement des stations et de leur bassin de vie, notamment l'adaptation des territoires touristiques et de la filière thermique au changement climatique. Cette analyse complétée par des entretiens avec près de 70 acteurs du territoire et du thermalisme, a permis à l'Agence d'établir :

- Un portrait territorial de chacune des 5 stations thermales à plusieurs échelles (EPCI, département).
- Un diagnostic stratégique des territoires thermaux, qu'elle a partagé lors d'un premier atelier de travail avec les acteurs publics (communes thermales, intercommunalités, département des Vosges, Région, État, agence de développement économique des Vosges) le 18 septembre à la Maison de la Région d'Épinal.

La nécessité d'une vision commune sur l'avenir de la filière thermique a émergé, avec des perspectives et des valeurs communes.

L'Agence a ensuite associé les forces socio-économiques des territoires, dont les opérateurs thermaux, à la définition des leviers d'intervention possibles, lors d'un second atelier qui s'est tenu le 21 novembre.

Forte de l'ensemble de ces réflexions, confortées par ses échanges au salon des Thermalies 2025, l'Agence a proposé en janvier 2025, un plan d'actions prioritaires articulé en 5 axes.

Pour mettre en œuvre ce plan, la mission réinterroge le cadre d'intervention des parties prenantes et en particulier celui de la Région Grand Est, au regard de leurs compétences et des politiques contractuelles.



Élaboration du Pacte de ruralité sur le thème de l'artisanat

Dans le cadre de l'élaboration de son Pacte des ruralités, la Région Grand Est a organisé plusieurs débats sur les territoires. Pour le Sud de la Meurthe-et-Moselle, l'Agence SCALEN a introduit les échanges par un tableau de la ruralité locale et de l'activité économique dans ces territoires.

Cité internationale étudiante

Le travail mené par l'Agence SCALEN a permis de :

- [illegible]

Attractivité métropolitaine : création d'un portail web et d'une signature de territoire

- Les workshops de travail associant acteurs publics, parapublics et socio-professionnels pour la co-élaboration d'une nouvelle signature de territoire.

Le portail et la signature de territoire « Nancy, on y vit » ont été dévoilés le 18 décembre 2024 lors des Premières Assises de l'Économie et de l'Attractivité de la Métropole du Grand Nancy, matinée de réflexion sur les enjeux économiques, culturels, universitaires, touristiques et résidentiels du territoire.

- | Field of Study | Number of Students |
|---------------------|--------------------|
| Education | 8430 |
| Healthcare | 3000 |
| Engineering | 900 |
| Business | 70000 |
| Arts and Humanities | 51560 |
| Science | 139000 |

COMMERCE

Analyse des projets d'implantation commerciale de la Métropole du Grand Nancy

En 2024, la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) de Meurthe-et-Moselle n'a pas été saisie par des pétitionnaires (investisseurs, promoteurs, enseignes, bailleurs...) pour soumettre des projets commerciaux nécessitant une autorisation d'exploitation commerciale.

Aucune instruction de dossier n'a été menée par l'Agence. Néanmoins, elle a accompagné en amont la faisabilité de projets commerciaux, notamment dans le cadre de prospections foncières en lien avec la Métropole, la Solorem et l'agence Lorr'Up.

Observatoire du commerce et du centre-ville de Nancy

En 2024, l'Agence a fait évoluer la maquette de son observatoire des linéaires commerciaux vers une compréhension multifacettes du fonctionnement du centre-ville nancéen.

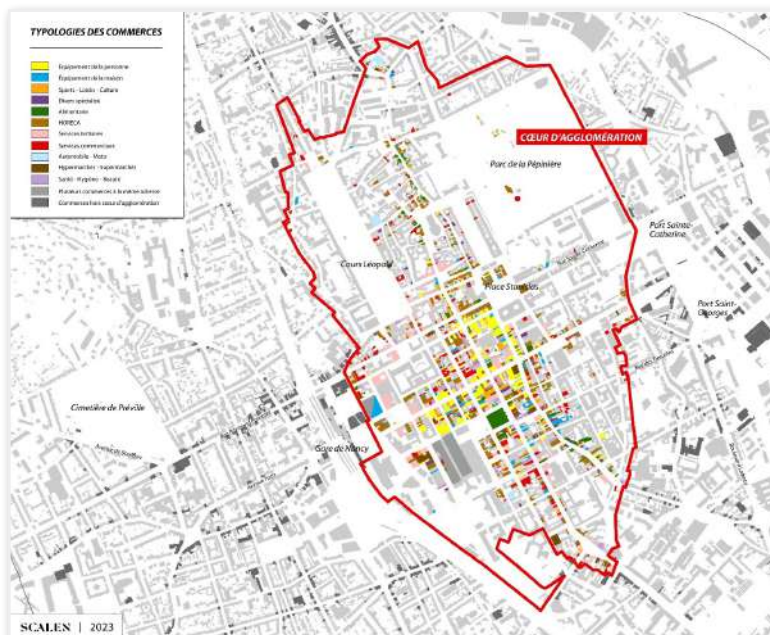
L'Agence y a notamment ajouté des indicateurs de stationnement et de fréquentation de l'hypercentre, avec le lancement du chemin piéton, complétant l'indicateur de vacance conjoncturelle ou structurelle, alors que se signait l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) de Nancy.

Les premiers résultats de l'observatoire ont été présentés en juin 2024 au maire et aux élus lors d'une réunion focalisée sur le commerce et la vacance commerciale.

En 2025, d'autres indicateurs enrichiront encore l'observatoire, comme la consommation, la fréquentation touristique, ou encore les pratiques de mobilités dans le centre-ville.

Cet outil d'aide à la décision se veut également un instrument de concertation avec les têtes de réseau du commerce à Nancy.

Le délai de mise à disposition des données des enquêtes de consommation et de comportements d'achat des ménages conduites par la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle n'a pas permis d'engager en 2024 l'élaboration du plan de merchandising de la Ville de Nancy.



INGÉNIERIE ÉCONOMIQUE

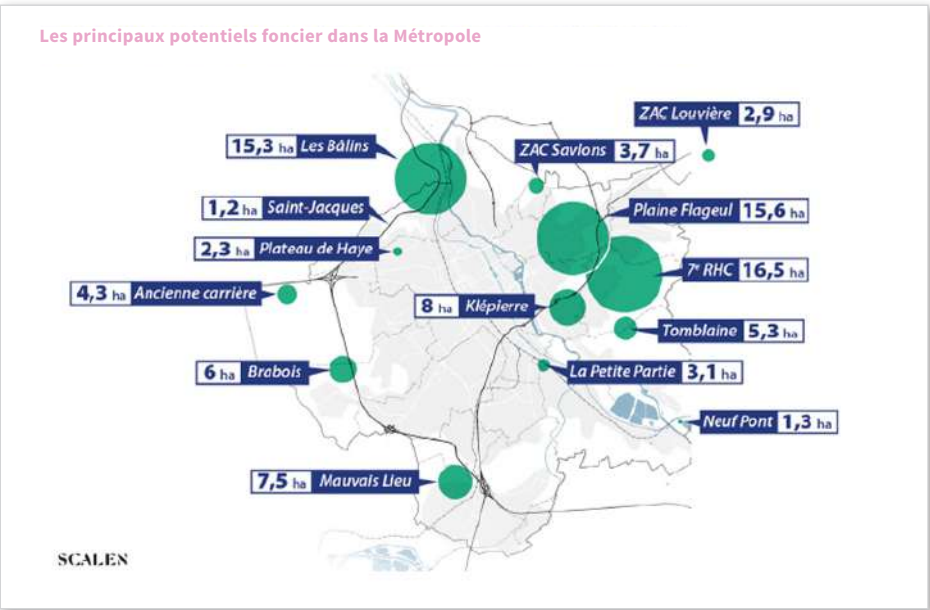
Schéma d'accueil des entreprises (SAE)

Le schéma d'accueil des entreprises est une déclinaison thématique de la stratégie économique de la Métropole approuvée en 2021. Son élaboration est étroitement liée aux travaux du projet de PLUi-HD pour organiser les conditions de développement des entreprises.

Le territoire métropolitain doit demeurer en capacité d'accueillir et d'accompagner des talents, des projets d'investissement exogènes et endogènes, créateurs de valeur ajoutée tant pour des secteurs d'activité traditionnels que pour des secteurs d'avenir.

Dans la perspective du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), il est donc important de proposer un portefeuille immobilier et foncier métropolitain modernisé et diversifié permettant de répondre aux besoins des entreprises à court, moyen et long termes, de structurer et de rendre lisible une offre d'accueil coordonnée, et de rechercher des complémentarités avec les territoires voisins.

En 2024, l'Agence a travaillé en étroite collaboration avec le service Développement économique de la Métropole pour rédiger et mettre en page ce document stratégique et opérationnel qui vise à organiser l'accueil et le développement des activités économiques à l'échelle du territoire, et à prioriser les enjeux et les investissements dans le temps et dans l'espace. Le SAE, qui traduit l'ambition économique de la Métropole des 10 prochaines années, a été validé au Conseil Métropolitain de juillet 2024.



Assises de l'économie et de l'attractivité

Ce nouveau rendez-vous, initié par la Métropole du Grand Nancy, vise à réunir lors d'une occasion exceptionnelle, les acteurs de l'économie et de l'innovation pour partager l'analyse des dynamiques en cours, les choix stratégiques opérés sur la Métropole, et les initiatives remarquables.

Ayant contribué à l'élaboration de la stratégie de développement économique et commercial de la Métropole, l'Agence a participé au groupe de travail qui a préparé cet événement.



Bilan des territoires entrepreneurs (ex-ZFU)

La mission a été reportée en 2025. Elle est engagée depuis le 29 janvier dernier, date du 1^{er} Cotech.

Référent ATP du Technopôle Henri-Poincaré

Initiée par la Métropole du Grand Nancy, cette démarche a pour but de soutenir l'association d'entreprise NB Tech du site technopolitain afin de favoriser le dialogue et de mieux prendre en compte les besoins des utilisateurs du parc d'activités.

Au sein de ce dispositif, SCALEN est référent ATP (une Association, un Territoire, un Projet). Elle a pour mission de coordonner les actions entre l'association d'entreprise du site et la Métropole. À ce titre, elle tient à jour un tableau de bord, participe aux Conseils d'administration et offre un soutien important à l'association dans la réalisation de ses projets, ainsi qu'un support logistique en cas de besoin.

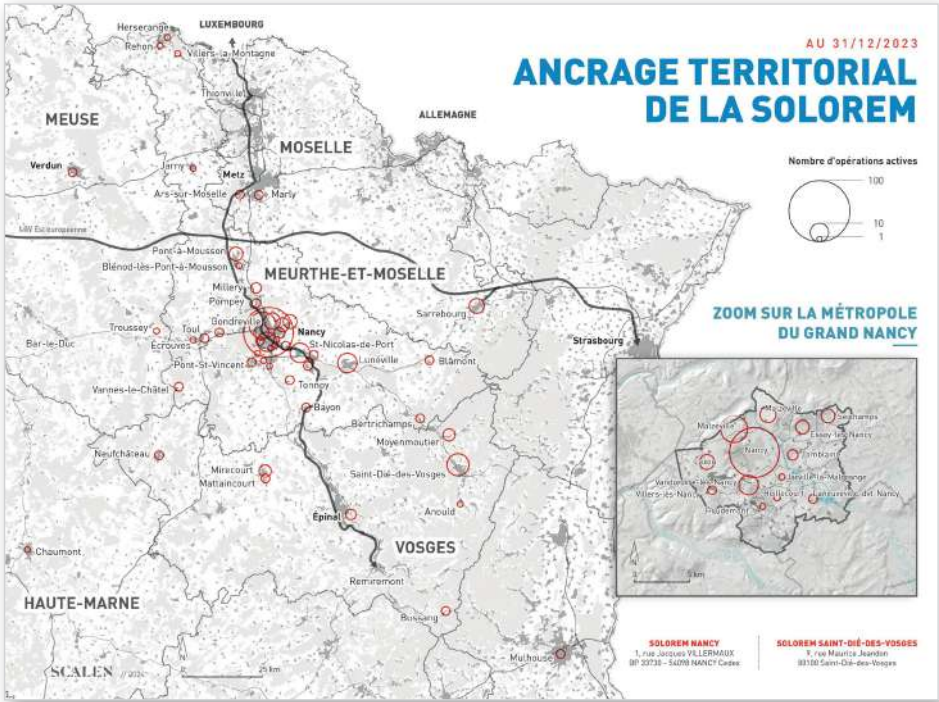
4

CONTRATS

Rapport d'activités de la SOLOREM

La Solorem, Société LORraine d'Économie Mixte d'aménagement urbain, est une entreprise majoritairement détenue par les collectivités territoriales, qui apporte son appui aux communes et communautés de communes, aux conseils généraux et régionaux pour la réalisation de leurs projets de développement.

La Solorem a souhaité s'associer l'expertise de l'Agence afin de mettre en avant, dans son rapport annuel, le dynamisme de l'entreprise, les évolutions dans lesquelles elle s'engage et plus largement la transition des métiers et des modes de fabrique de la ville dans laquelle elle s'inscrit. La réalisation du document était aussi l'occasion de se doter d'un environnement graphique renouvelé.



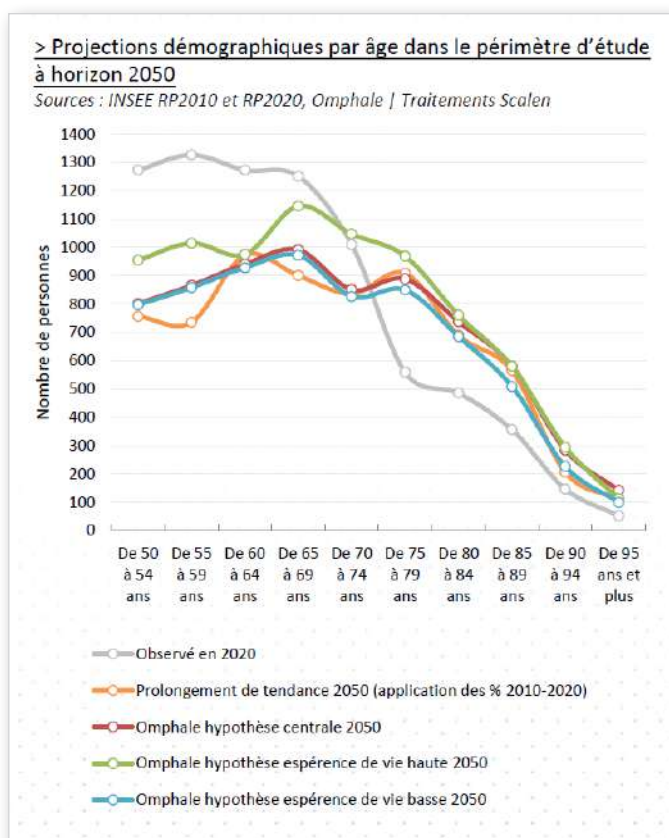
EHPAD de Thaon-les-Vosges

Thaon-les-Vosges abrite au centre de sa commune un EHPAD d'une capacité de 63 lits appartenant au CCAS de la commune et gérée par le Centre Hospitalier Emile Durkheim.

Depuis plusieurs années, l'évolution du profil de la population fait apparaître des besoins nouveaux. En conséquence, la commune, le CCAS, le Centre Hospitalier, le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé s'accordent à penser qu'un nouvel établissement serait nécessaire pour :

- L'analyse des grandes caractéristiques de la démographie actuelle.
- La réalisation d'une projection de la structure par âge à horizon 2040-2050 et des évolutions potentielles des effectifs de seniors dépendants.
- La définition des indicateurs de revenus des seniors.
- La définition des caractéristiques et niveaux de tarifs des établissements existants.
- La réalisation d'un zoom sur des indicateurs de santé.

La commune de Thaon-les-Vosges s'est appuyée sur ces données et sur les informations dont elle dispose pour calibrer le nombre de places de son EHPAD en lien avec ses partenaires.



5

PROGRAMME DE TRAVAIL 2025

MISSIONS PARTENARIALES

PLANIFICATION SPATIALE ET STRATÉGIQUE ET PROJETS DE TERRITOIRE

SCoT : Accompagnement à la modification du SCoT des Vosges Centrales.

PLUi : accompagnement à l'élaboration du PLUi de la Métropole du Grand Nancy, de la CC Meurthe, Mortagne, Moselle, du PLUi de la CC du Territoire de Lunéville à Baccarat intégrant une procédure de Site Patrimonial Remarquable (SPR).

PLU : appui à la modification et à la révision générale du PLU de Rosières-aux-Salines.

ZAN : suivi de l'actualité du Zéro Artificialisation Nette ; réflexions et pédagogie de l'objectif ZAN avec la mise en place d'une animation auprès des territoires, notamment en mobilisant le jeu Play Zan.

Méthode, suivi et évaluation de PLUi et de mise en application du ZAN : contribution à l'élaboration d'un guide pratique d'élaboration d'un PLUi ; établissement d'un rapport triennal ZAN sur la CC de Meurthe Mortagne Moselle ; réflexion sur la conception d'un dispositif de suivi et d'évaluation des PLUi HD - Le cas de la Métropole du Grand Nancy.

Projets de territoire : contribution à la réflexion stratégique et prospective métropolitaine Nancy 2025-2052, accompagnement à l'élaboration des projets de territoire de la CA de Saint-Dié-des-Vosges (en collaboration avec l'Adeus) et de la CC de Mirecourt - Dompierre.

Coopérations dans le cadre du Sillon Lorrain : analyse des politiques et coopérations du Sillon Lorrain et l'identification des enjeux à venir.

Sensibilisation à l'aménagement durable : réflexions et propositions d'actions pour soutenir une approche intégrée de l'aménagement et de l'urbanisme durable et écologique - Le cas de la Métropole du Grand Nancy.

DYNAMIQUES TERRITORIALES ET ÉVOLUTIONS URBAINES

Impacts des dynamiques démographiques et économiques sur les territoires : analyse des évolutions différenciées des territoires de la Région Grand Est (en collaboration avec le réseau des Agences 7EST) et des impacts sur l'offre d'emplois et de services ; analyse des effets de la dynamique du Luxembourg sur le rayonnement des fonctions métropolitaines Lorraines (en collaboration avec l'AGAPE et l'AGURAM).

Analyses urbaines et contribution à l'élaboration de projets : analyse du potentiel de renouvellement urbain de sites stratégiques en mutation et réflexion sur la programmation urbaine de quartiers et secteurs (Saint-Pierre René 2, Cité administrative - Sainte Catherine, bâtiment de la police municipale sur le quartier Charles V à Nancy pour l'accueil d'une MSP) ; animation d'une réflexion sur les évolutions urbaines liées aux opérations immobilières en diffus (dont analyse de programmes proposés par des promoteurs) ; contribution à la démarche de renforcement de la centralité vandopérienne autour des Nations ; animation de la candidature de la Métropole du Grand Nancy au concours de projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage European18 « Re-sourcer ».

Évolution des usages et aménagements des espaces publics : analyse des espaces ouverts au public à Nancy selon la méthode des sociotopes ; benchmark sur les nouvelles modalités d'usages et de gestion des cimetières, dans une perspective fonctionnelle de parcs urbains.

Valorisation de la qualité urbaine et du patrimoine : identification et révélation des typologies de patrimoine mal ou peu identifiées à Vandœuvre-lès-Nancy.

Excellence technopolitaine : contribution à la réflexion urbaine sur le devenir du Technopôle de Nancy-Brabois.

Évolution des Zones d'Aménagement Concerté : participation à l'analyse du développement des ZAC mises en œuvre depuis les vingt dernières années sur la Métropole du Grand Nancy et leurs évolutions possibles.

MOBILITÉ

Mobilités Luxembourg - Lorraine - Bassin de Nancy* : accompagnement de la démarche de préfiguration du SERM Lorraine-Luxembourg et ses prolongements ; appui à la mise en œuvre du projet de mobilité à l'échelle du bassin de proximité de Nancy et aux évolutions du Syndicat Mixte des Transports du Sud Nancéen ; suivi des travaux du GIP Sud54 sur les alternatives multimodales A31/A33 ; veille sur l'accessibilité de la Métropole du Grand Nancy et du Sud Lorraine depuis le territoire national et européen et analyse des potentialités de l'ouverture de l'aérodrome Nancy-Essey aux vols commerciaux ; exploration des conditions de mise en place de lignes de cars express pour relier les zones d'activités économiques du territoire (Brabois, Dynapôle, entrée Nord de la Métropole...).

Évolution des plans de circulation automobiles et vélos, de stationnement, et de l'aménagement de l'espace public au profit des différents modes de déplacement : accompagnement de la stratégie de la Métropole du Grand Nancy dans le cadre de son Plan des Mobilités ; analyse urbaine des lieux candidats.

*Report de la réalisation de la mission «Anticipation de la remise en service de la ligne 14» validé au Conseil d'Administration du 02/06/2025. Elle sera de nouveau proposée au PPA 2026.

Stratégie de stationnement : amélioration du stationnement de quartier autour du marché du Plateau de Haye, du projet de développement de l'Institut Régional de Réadaptation de Nancy, et dans les quartiers d'habitat social de la Métropole ; identification des potentialités de stationnement en coeur d'îlots privés ; analyse des potentialités de redéploiement du stationnement en lien avec les orientations du PLUi (nature en ville, besoins résidentiels et économiques...) ; réflexion sur l'accès et le stationnement des cars de tourisme, des cars interurbains et des camping-cars en centre-ville.

Politique favorable à l'usage du vélo : réflexion sur les aménagements autour des écoles et des sites d'habitat collectif de Vandœuvre-lès-Nancy.

Connaissance des pratiques de mobilités : réflexion méthodologique sur l'actualisation de la connaissance des pratiques de mobilités (Enquête Ménage Déplacement et autres modes de connaissance).

Outils d'observation des mobilités du Sud Lorraine : animation de l'Atelier des Mobilités du Sud 54 et développement de l'observatoire ; conception d'une cartographie interactive des données de mobilité et programmes et schémas d'aménagements pour les différents modes de transports (voitures, vélos, piétons, stationnement...) sur la Métropole du Grand Nancy ; enquêtes en accompagnement de la mise en œuvre de la 3^e phase de la piétonisation de la Ville de Nancy.

Mobilité durable des entreprises : accompagnement à la mise en place et animation des Plans de Déplacement InterEntreprises (PDIE) ; sensibilisation aux mobilités alternatives à l'autosolisme lors du déplacement domicile / travail des salariés des entreprises du PETR du Lunévillois.

HABITAT - SOCIOLOGIE URBAINE

Prospective scolaire et adaptation des équipements : analyse des évolutions prévisibles des effectifs scolaires de la commune de Vandœuvre-lès-Nancy et des lycées vosgiens.*

Vieillesse des ménages et parcours résidentiels : analyse et planification du parcours résidentiel des personnes âgées, en lien avec l'OHS sur le territoire de Seille et Grand Couronné.

Réflexions partagées sur les dynamiques des territoires et les politiques stratégiques : partage des travaux de l'Agence et de l'EPFGE sur les analyses sociodémographiques et les politiques d'aménagement des territoires du Sud Lorraine (en lien avec les Agences de Lorraine et de Champagne-Ardenne).

Projet CIGEO : anticipation des besoins en logements liés à la mise en place du projet Cigéo et propositions d'actions de mobilisation du parc vacant.

Conjoncture Habitat sur les territoires : analyse des dynamiques et besoins logements sur les territoires du Sud de la Meurthe-et-Moselle.

Mutation des immeubles de bureaux : analyse des capacités de transformation d'usage du parc tertiaire.

Précarité énergétique : recherche méthodologique sur la création d'indicateurs permettant d'identifier le parc résidentiel énergivore ; préfiguration d'un observatoire de la rénovation énergétique du parc résidentiel.

Vacance : benchmark et réflexion pour la mise en place d'une stratégie de reconquête de la vacance structurelle.

Observatoires de l'habitat et des marchés immobiliers : appui à l'observation dans le cadre du suivi du PDH de Meurthe-et-Moselle et approfondissement de thématiques particulières ; mise en place d'un observatoire habitat et cadre de vie à Vandœuvre-lès-Nancy ; suivi des marchés de la construction neuve et du logement ancien à l'échelle du Sud Lorraine ; conduite de l'observatoire local et partenarial des loyers dans l'agglomération nancéienne.

Observatoire du foncier et de l'Habitat (Loi Climat et Résilience) : observation de la consommation foncière, suivi de la production de logements et des conditions de mise en œuvre du ZAN, en contribution à la réflexion «Grand Est Compensation» (en collaboration avec l'EPFGE et les Agences de Lorraine et de Champagne-Ardenne) ; mise en place et suivi des Observatoires de l'habitat et du foncier de la CC du Territoire de Lunéville à Baccarat, de la CA de Saint-Dié-des-Vosges et de la CA Meuse Grand Sud.

COHÉSION SOCIALE

Contrat de ville : suivi et évaluation du Contrat de ville de la Métropole du Grand Nancy avec l'Observatoire de la Cohésion sociale.

Conférence Intercommunale du Logement : aide à la mise en place et au lancement de la CIL sur la CC du Territoire de Lunéville à Baccarat et sur la CA de Saint-Dié-des-Vosges.

Parc social : appui à la définition de la politique d'attribution des logements sociaux, veille et suivi de l'observatoire du parc social dans la Métropole du Grand Nancy.

Nouveau Programme National de Renouvellement : mise en place d'un observatoire NPRU métropolitain.

Zones Franches Urbaines : bilan des territoires entrepreneurs de la Métropole du Grand Nancy.

FONCIER

Observation du foncier et immobilier : observatoire des marchés fonciers du Sud Lorraine (hors économie) et zoom sur le Grand Nancy ; participation à la concertation partenariale et la mise à jour de l'observatoire du foncier et de l'immobilier publics mutables métropolitains.

Observatoire des friches : actualisation de l'observatoire des friches de Lorraine (en collaboration avec l'EPFGE et les Agences Lorraines et de Champagne-Ardenne).

Sols vivants : réflexions exploratoires sur les enjeux, la place et la qualité des sols dans l'urbanisme et l'aménagement (en coopération avec les Agences Lorraines et de Champagne-Ardenne).

*Mission validée par le Conseil d'Administration du 02/06/2025.

SANTÉ

Contrats Locaux de Santé : appui à l'élaboration et au renouvellement du Contrat Local de Santé de la Métropole du Grand Nancy, facilitation à l'installation de maisons de santé pluri professionnelles.

Urbanisme favorable à la santé : analyse des indicateurs de qualité de l'environnement, des facteurs déterminants de la santé et du bien-être, et préconisations pédagogiques pour des aménagements favorables à la santé.

Portail d'Accès aux Soins et à la Santé dans les Territoires : enrichissement du portail PASST (données, indicateurs, webcartos...), analyse des données relatives à l'accès aux soins, accompagnement auprès des territoires, et animation d'une gouvernance partagée de l'accès à la donnée au sein du Comité Éditorial du PASST.

Observatoire de la santé : accompagnement à la mise en œuvre d'observatoires de la santé dans le cadre de Contrats Locaux de Santé.

Diabète et Cardiologie : contribution à la mise en œuvre de l'action responsabilité populationnelle Diabète en lien avec le CHRU (expérimentation pour l'identification des secteurs préférentiels de prévention aux regards des profils sensibles).

Bruit : accompagnement à l'élaboration d'un Plan de prévention du bruit dans l'environnement et bilan des gaz à effet de serre.

ENVIRONNEMENT - EAU - AIR - ÉNERGIE

PCAET : accompagnement à l'élaboration du PCAET de la CA de Saint-Dié-des-Vosges ; appui à la mise en œuvre du PCAET de la Métropole du Grand Nancy.

Changement climatique : benchmark des stratégies portées par d'autres territoires, notamment en lien avec les Contrats locaux de Santé, et bilan des actions conduites dans la Métropole du Grand Nancy pour l'adaptation aux effets du changement climatique, et particulièrement des canicules ; animation et pédagogie d'accompagnement dans le cadre du Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PACC) du Massif des Vosges* (en collaboration avec les Agences ADEUS - Strasbourg et AFUT - Sud Alsace).

Plan vert : connaissance des structures végétales de la ville de Nancy, définition des potentialités de végétalisation, et élaboration d'un plan d'actions ; analyse de l'impact des politiques publiques relatives à la préservation des haies*.

Climat-Air-Énergie : mise en place d'un observatoire Climat-Air-Énergie avec un volet Santé et Modes de vie.

Ressource en eau : prospective des enjeux de gestion et de gouvernance de la ressource en eau sur le Bassin de la Moselle, de la Meurthe et du Madon et animation de la réflexion du Sillon Lorrain dans le cadre du programme POPSU (en collaboration avec les Agences Lorraines)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Enseignement supérieur en Lorraine : suivi et analyse des effectifs étudiants ; mise en place d'un observatoire du monde étudiant à Vandœuvre-lès-Nancy.

Cité internationale étudiante : appui à la définition du projet de Cité internationale étudiante inscrit dans le SESRI.

Logement étudiant : suivi de la connaissance de l'offre et de la demande du logement étudiant à l'échelle métropolitaine dans l'Observatoire territorial du logement étudiant (OTLE).

ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITÉ

Dynamisme commercial : accompagnement à l'élaboration d'un plan de merchandising dans le centre-historique de la ville-centre de la Métropole du Grand Nancy.

Requalification des ZAE : optimisation et requalification des zones d'activités économiques et zones commerciales dans une approche différenciée.

Tourisme et thermalisme : potentialités de développement touristique et modalités de coopérations à l'échelle du Sud Meurthe-et-Moselle ; analyse du positionnement du thermalisme dans les stratégies territoriales.

Économie du Sud Lorraine : mise à jour du tableau de bord offrant des données actualisées en continu sur la situation économique du territoire Nancy Sud Lorraine.

Zones d'activités : animation et suivi de l'observatoire des sites d'activité du Sud Meurthe-et-Moselle ; actualisation du panorama des sites ATP (Association Territoire Projet) de la Métropole du Grand Nancy.

Immobilier d'entreprises : conception et mise en place d'un observatoire partenarial de l'immobilier d'entreprises sur l'agglomération de Nancy.

Tourisme, bien-être et thermalisme : conception d'un modèle d'observation du bien-être et du thermalisme, et des pratiques de l'activité touristique sur Nancy*.

Commerce : mise en place développement et suivi de l'observatoire du centre-ville et du commerce de Nancy et de la vie économique à Vandœuvre-lès-Nancy.

*Mission validée par le Conseil d'Administration du 02/06/2025.

Hydrogène : réflexions autour de la production et du transport d'hydrogène en Lorraine.

Dynamiques métropolitaines : contribution à l'actualisation du Métroscope, outil pour décrypter les dynamiques des métropoles françaises, en partenariat avec la FNAU, France Urbaine, l'AdCF et l'ANCT.

Attractivité métropolitaine : participation au comité éditorial du portail de l'attractivité métropolitaine et contribution à la réflexion sur l'attractivité.

MISSIONS MUTUALISÉES

VEILLE, OBSERVATION, PÉDAGOGIE TERRITORIALE, ANIMATION DU DÉBAT LOCAL

Donnée territoriale et visualisation : collecte, traitement, spatialisation de la donnée, constitution de bases de données, exploration de nouveaux modes de gestion et de visualisation de la donnée.

Nouveaux observatoires thématiques : identification de nouveaux sujets à observer, développement du Centre de Ressources Territorial donnant accès à tous les observatoires de l'Agence.

- > Habitat : marché du logement neuf, du logement ancien ; loyers ; copropriétés ; logement senior ; habitat et foncier
- > Cohésion sociale : cohésion sociale ; parc HLM ; NPRU* ; ZFU
- > Foncier : foncier ; foncier et habitat* ; foncier et immobilier public mutable ; friches
- > Vie étudiante : enseignement supérieur ; logement étudiant
- > Équipements : équipements et pratiques culturelles ; équipements sportifs
- > Mobilité : portail des mobilités
- > Santé : portail d'accès aux soins et la santé dans les territoires
- > Environnement : Climat-Air-Énergie* ; rénovation énergétique du parc résidentiel*
- > Économie : tableau de bord économique ; sites d'activité ; zones commerciales ; du centre-ville et du commerce ; bien-être et thermalisme* ; immobilier d'entreprise*

Intelligence artificielle : analyse exploratoire sur les potentialités de l'Intelligence Artificielle au service des politiques publiques, en particulier celles déployées au sein de l'Agence (outils possibles, obligations afférentes, etc.).

Valorisation des travaux de l'Agence : Publications (Cahiers de SCALEN, documents corporate...), événements (organisation des Cafés de SCALEN et de conférences-débats, participation aux événements des partenaires...), refonte et animation du site internet de SCALEN, animation des réseaux sociaux, réalisation d'infographies animées (Quezakos...), Data Design, cartes...

50 ans de l'Agence : Organisation de 6 rencontres – débats sur les enjeux territoriaux relatifs au Sud Lorraine.

Veille prospective et territoriale quotidienne : Dispositif pour décrypter les tendances lourdes, détecter les signaux faibles, explorer de nouveaux sujets à défricher, benchmarker les initiatives conduites sur les autres territoires.

Réseau FNAU : Participation aux clubs et Rencontres, contribution aux travaux collectifs de la Fédération nationale des agences d'urbanisme et coopération des 7 agences d'urbanisme du Grand Est dans le cadre du réseau 7Est.

PROJET STRATÉGIQUE SCALEN 2022-2025

Club T&R 54 : animation du Club Transitions & Résiliences en Meurthe-et-Moselle (en lien avec les différentes ingénieries territoriales publiques de Meurthe-et-Moselle, notamment l'Agence d'urbanisme AGAPE, MMD54, le CAUE54).

Plateforme www.clubTR54.fr : actualisation et enrichissement de la plateforme de ressources Transitions & Résiliences en Meurthe-et-Moselle, notamment la capitalisation des initiatives menées sur les territoires sous forme de retours d'expériences.

CRT : poursuite du développement de la plateforme d'accès aux observatoires de SCALEN dédiée à ses membres.



26 AVENUE DE LA GARENNE • 54000 NANCY
TÉL. 03 83 17 42 00 • CONTACT@AGENCESCALEN.FR

www.agencescalen.fr

